N° 190 (4 pages) — 187me année — Un numéro: 10 centimes — Lundi 17 Août 1925

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 10 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—). le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—). le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

SOCIÉTÉ DU JARDIN

IMMEUBLES

Domaine à vendre aux Bayards

Mme veuve Gumal Fivaz-Richard et ses enfants offrent à vendre le beau et grand domaine qu'ils possèdent au centre du village des Bayards, comprenant 131,150 m², soit 48 poses neuchâteloises, de bons champs labourables. Belle maison de ferme en parfait état d'entretien, renfermant cinq logements tous loués. Porcherie. Fromagerie à deux pas. Le domaine suffit à la garde de douze pièces de bétail. Entrée en jouissance au printemps 1926.

S'adresser pour visiter à Mme Vve Fivaz-Richard aux Bayards et pour les conditions au notaire G. Matthey-Doret, à Couvet, chargé de la vente.

A VENDRE
pour cause de santé

bon domaine

en plein rapport, à 5 km. de Genève, en partie en zone, contenant douze hectares dont trois de vigne. Prix 65,000 fr. S'adresser Corthay R., Croix de Rognon, Genève. JH 45084 L

Pour raison de santé, à remettre dans village important du Vignoble neuchâtelois, un

immeuble
avec café-restaurant

de vieille réputation et d'excellent rapport. La maison contient un ou deux logements, avec deux salles et dépendances, cave, pressoir, buanderie. — S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

A VENDRE

Myrtilles 5 kg. Fr. 4.75, 10 kg. Fr. 9.20.

Framboises	10 kg.	Fr. 14.—
Poires	»	» 6.—
Pommes	»	» 4.50
Tomates	»	» 4.50

Contre remboursement, port en plus. JH 62207 O
P. BERRI, Locarno.

Potager

en bon état, à vendre. S'adresser Pertuis du Soc 12.

UN PETIT TOUR
de calibriste, perche 40 cm. neuf, complet avec assortiment de 24 chucks, 250 francs.
Demander l'adresse du No 767 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre

pour cause de départ : pressant.
Une chambre à coucher chêne ciré, à l'état de neuf, composée de deux lits, deux tables de nuit, un lavabo et une armoire à glace.
Un piano noyer.
Une pendule Westminster neuve cinq gonds.
Un vélo «Condor» pour homme
Une poussette de chambre.
Une poussette de rue.
Un grand séchoir pliant.
Une guitare.
Deux zithers.
Cinq chaises cannées.
Un dîner complet (45 pièces environ).
Un gramophone avec 50 disques.
Un complet cérémonie.
Un complet noir.
Deux manteaux et chemises pour hommes.
Une charrette de couvreur ou gypseur.
S'adresser Hôpital 21, au magasin de cigares.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel

ESSENCES
pour sirops et glaces :
framboise, grenadine, citronnelle, fraise, groseille, cassis, abricot, etc.

Livraisons soignées aux prix réduits d'été
Téléphone 18.94

Librairie générale
DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.
4, rue de l'Hôpital

Bouchardon. Le crime du château de Bitremont	2.65
Lichtenberger. Les André Graffougnat	2.65
Paysages suisses, un beau volume, superbement illustré, rel.	25.—
Radiguet. Les joues en feu (poèmes)	2.65
Rain. Chroniques des châteaux de la Loire	3.50
Ramuz. L'Amour du monde	4.20
Régnier. Le divertissement provincial	2.65
Reinach (Comtesse de) Charlotte de Belgique, Impératrice du Mexique	7.—
Suarès. Essais sur la vie (Edit. nouvelle)	3.15
Tristan Bernard. 50 problèmes de mots-croisés	3.50

En souscription :
Paul (Dr) et Paul Robert fils. — Les champignons dans la nature. — Magnifique ouvrage relié illustré de 76 planches hors texte et de 47 dessins à la plume. Prix de faveur payable à réception 25.— ou en 5 versements mensuels de 5.50.

Demandez-nous l'ouverture d'un compte en argent français.

Reliure
Nos ateliers exécutent tous les travaux, des plus simples aux plus luxueux.

Votre succès assuré au moyen du
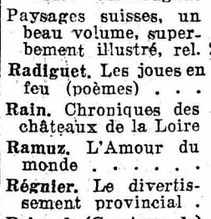

qui maintient la ponte et du LACTA-VEAU qui économise le lait.
En vente au Vignoble à :
AUVERNIER : Bachelin.
BEVAIX : Agence agricole, franco p. camion.
COLOMBIER : Chabloz, nég.
CORNAUX : Consommation.
CRESSIER : Concordia.
GORGIER : Guinchard, A.
LANDERON : Gerster, A.
MARIN : Consommation.
NEUCHATEL : Consommat. Wasserfallen, Ph. Zimmermann S. A.
ST-AUBIN : Clerc, A.
ST-BLAISE : Zaugg, E.

CHAUSSURES
G. BERNARD
Rue du Bassin
MAGASIN
toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de
Chaussures fines
pour dames, messieurs fillettes et garçons
Se recommande,
G. BERNARD

Que veut dire ça?
C'est le cornet, se trouvant sur les paquets d'un excellent
Tabac
pour la pipe, nommé le
„Cornet d'or"
Manufacture de tabacs Wiedmer fils, S.A. Wasen i/E.

A vendre deux
sommiers métalliques
95×185 cm., état de neuf. Port Roulant 19 a.

Bateau
A vendre un canot, sept places, deux paires de rames et dérive, sortant de révision. Chantier naval Edgar Borel, Saint-Blaise.

A vendre tout de suite quatre
CHÈVRES
blanches, bonnes laitières. S'adresser à M. Jaquet, Grand' Rue 34, Peseux.

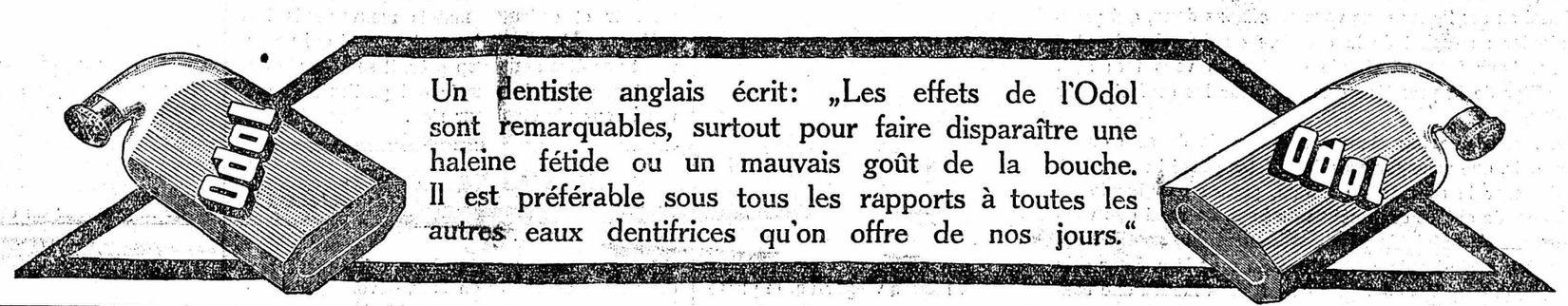

Un dentiste anglais écrit: „Les effets de l'Odol sont remarquables, surtout pour faire disparaître une haleine fétide ou un mauvais goût de la bouche. Il est préférable sous tous les rapports à toutes les autres eaux dentifrices qu'on offre de nos jours."

Notre bottine réclame
Box noir 40/46
18.75
GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
NEUCHATEL — Rue du Seyon - Place du Marché

Madame qui redoutez les constrictions fâcheuses du corset, vous n'éprouverez un réel bien-être qu'en adoptant le **CORSET P. N.** (exclusivité de la maison). Il idéalise la silhouette féminine tout en laissant aux organes la plénitude de leur fonction.

Hernies Chute de l'estomac, Ptose, Eventration, etc. **Contention rigoureusement garantie** par nouveaux procédés « Système Reber ».

Pieds Si vous souffrez des pieds, si vous avez des callosités, durillons ou cors sous les pieds, si vous tordez vos talons, si vous vous fatiguez ou avez des pieds plats, demandez-moi de vous démontrer les avantages de la « **Semelle Wizard** » sans métal, légère et ne coupant pas les chaussures. Soulagement immédiat, résultat certain.

Varices Bas en tissu caoutchouc, BAS INEX, BAS HELIS. Bandes élastiques « Idéale » et autres.

Pour bébés Culottes et bavettes en caoutchouc, Toiles imperméables pour lits et langes, Hochets Jouets en caoutchouc et en celluloïd, Langes gaze facilement lavables, doux et très solides.
Location de PÈSE-BÉBÉS.

Pour le bain Choix superbe de BONNETS DE BAIN PANTOUFLES caoutchouc et ceintures caoutchouc pour costumes de bain. Liège de natation. Bouées caoutchouc. Collier-douches. Lanières et gants crin pour frictions, etc.

J. F. REBER Bandagiste-orthopédiste-corsetier
NEUCHATEL
Articles pour malades. — Caoutchouc
TÉLÉPHONE No 4.52 — TERREAUX 8

LANGEOL S. A. - Boudry
Toutes huiles et graisses industrielles
Spécialités: **AUTO-VOLTOL** et **STERNOIL** pour moteurs et **AMBROLÉUM** pour boîtes de vitesse
Huiles à parquets américaines, gros et mi-gros.
Demandez prix et conditions — Téléphone 2

Toutes les soies à tricoter
en magasin, vendues
à très bas prix
(Pas plus cher que la laine)
chez GUYE-PRÊTRE
Saint-Honoré — Numa Droz

Il n'y a pas de produit équivalent, ni remplaçant le **LYSOFORM**, mais des contrefaçons, très souvent dangereuses. Exigez notre marque d'origine Flacons à 1 fr. et 2 fr.
Savons de toilette : 1 fr. 25 dans toutes pharmacies et drogueries — Gros : Société Suisse d'Antisepsie Lysoform. Lausanne. JH 30249 D
Lysoform

L'eau naturelle de Wildegg à forte teneur
d'iode
en usage depuis 98 ans pour combattre le **Goitre**
rend au cou des proportions normales. **Brochure I** gratuite par les Eaux iodurées de Wildegg (Argovie)

Haeferl-Shoe
Box noir, 36/42, **22.80**
Box brun, 36/42, **26.80**
Grande Cordonnerie J. KURTH
Rue du Seyon - Neuchâtel - Place du Marché

Joli
commerce de tabac
à remettre avantageusement.
Demander l'adresse du No 747 au bureau de la Feuille d'Avis.

Myrtilles des Alpes
à 1 fr. le kg. en caisses de 5 et et 10 kg.
Framboises
I a. de la forêt. à 1 fr. 20 le kg.
(Pour les framboises, prière d'envoyer des récipients).
Mûres fraîches
à 1 fr. le kg.
Veuve Fortunato Tenchio Bonalini. Exportations No 76, Roveredo (Grisons).

Rôties hollandaises
zwiebacks extra légers
recommandées pour régimes
Magasin Ernest Morthier

Bateaux
à vendre, neufs et d'occasion. Prix très bas.
Chantiers nav. C. Stæmpfli
GRANDSON

Myrtilles
10 kg. Fr. 10.50
5 kg. » 5.50
franco contre remboursement. — Crivelli & Co, Ponte Cremenaga. JH 30820 O

Demandes à acheter

On cherche à acheter terrain à bâtir, au bord du lac, entre Marin et Bevaix. — Offres sous chiffres M. E. R. 760 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter 70 à 80 toises de
foin et regain
1re qualité pour consommer sur place, avec grande écurie et eau en suffisance, ainsi qu'un logement. Payement comptant. Adresser offres avec prix, par écrit, sous chiffres A. B. 728 au bureau de la Feuille d'Avis.

LOGEMENTS

A louer pour le 24 septembre,
bel appartement
de trois chambres, jardin et dépendances. Vue magnifique. — S'adresser le soir entre 6 et 8 heures, rue Matile 25

A remettre, à l'ouest de la ville, un appartement moderne de **quatre chambres** et dépendances avec **salle de bains**. — Etude Petitpierre & Hotz.

LOGEMENT
de deux chambres et dépendances à remettre à petit ménage soigneux. S'adresser Ecluse No 15 bis, 3me.

LOGEMENT
de trois chambres et dépendances est à louer tout de suite. S'adresser Grand'Rue 34, Peseux.

CHAMBRES

Jolie chambre. — Moulins 38, 3me. à droite.

Chambre meublée, indépendante, vue sur la rue du Seyon. Moulins 20, 2me.

Belle chambre meublée. Seyon No 9, 2me, à droite.

LOCAT. DIVERSES

A louer à la rue Louis Favre, pour le 24 décembre prochain,
locaux
pouvant servir à l'exploitation de magasin ou de dépôt Faire offres sous chiffres L. F. 730 au bureau de la Feuille d'Avis.

Centre de la ville, à remettre à l'usage de garde-meubles ou entrepôts différents locaux disponibles tout de suite. — Etude Petitpierre & Hotz.

A louer à proximité de la gare un **grand local bien éclairé**. Conviendrait pour atelier ou entrepôt. — Etude Petitpierre & Hotz.

LA FORGE DE BUTTES
au centre du village, à louer pour le 1er novembre 1925.
Logement attenant de trois chambres, cuisine et toutes dépendances. — Installation moderne. — Force électrique.
S'adresser à Mme veuve Alexis LEBET, Buttes.

Demandes à louer

On cherche, pour le début de septembre,
appartement meublé
de trois pièces, chambre de bains et dépendances. Adresser offres avec prix à **l'Etude PETITPIERRE & HOTZ.**

OFFRES

Garde d'enfant
demande place dans bonne famille, de préférence où l'on parle aussi l'allemand. Offres s. v. p. à **Rudolf Mosse, Z. G. 820, Saint-Gall.** JH 21069 Z

Jeune fille
de 15 ½ ans cherche place dans un ménage auprès d'enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. **Famille Stocker-Aerni, Thoune, Marktgasse 12.** JH 1508 B

Jeune fille de bonne éducation cherche place de
VOLONTAIRE
pour apprendre la langue française. Vie de famille désirée. — Offres à Mme Gutherz-Herzog, broderies, Thoune.

Ménagère
de confiance, expérimentée, cherche place pour faire le ménage d'un monsieur seul, avec ou sans enfants, à la campagne. Ecrire sous C. H. 765 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

Mme Perrot-de Montmollin, à Chambésy près Genève cherche une
femme de chambre
habile couturière, sérieuse, et munie de bonnes références.

Femme de chambre
de toute confiance est cherchée par Mme Thommen, à Môtiers (Val-de-Travers). Envoyer certificats et photographie.

Personne
sérieuse et travailleuse est demandée comme cuisinière dans ménage soigné à Neuchâtel. — Adresser offres avec certificats sous P 2266 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2266 N

On cherche
jeune fille
pour tous les travaux du ménage. Pension Zoller, Faubourg de l'Hôpital 66.

On cherche pour tout de suite pour Bâle, une
JEUNE FILLE
de 18 à 20 ans, sachant coudre, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres écrites sous chiffres D. S. 500 Poste restante, Bâle 2.

EMPLOIS DIVERS

On demande
jeune domestique
sachant traire chez E. Bruni, Hôtel du District, Fontaines.

On demande
jeune fille
pour aider au ménage et au café. Gages suivant entente.
Demander l'adresse du No 756 au bureau de la Feuille d'Avis.

Sommelière
bien au courant de son service, cherche place. Certificats. Entrée selon désir. S'adresser par écrit sous A. S. 758 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche une
sténo-dactylo
pour tous travaux de bureau, entrée et sortie du travail d'un atelier d'horlogerie à Neuchâtel. Débutante serait mise au courant, préférence serait donnée à une jeune fille sachant correspondre en allemand, entrée immédiate Place stable et d'avenir. Faire offres écrites avec prétentions sous F. S. 752 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une
JEUNE FILLE
de 18 à 20 ans, pour aider au ménage et servir au café. Entrée immédiate. — S'adresser à Georges Perroud, négociant, La Brévine.

Vendeuses
très expérimentées, connaissant à fond les rayons de tissus, confections pour dames, bonneterie et articles pour messieurs, sont demandées au plus tôt. Forte rétribution. Faire offres avec copies de certificats, prétentions d'appointements et photo à Publicitas, Lausanne, sous M. 25661 L. JH 36158 L

Suisse allemand, 20 ans, ayant fait apprentissage et possédant diplôme, cherche emploi de
VOLONTAIRE
dans bureau quelconque de la ville. S'adresser à M. Bossart, Beaux-Arts 1.

Vous trouverez tout de suite des
Peintres - Gypseurs
Tapissiers - Selliers
en faisant paraître une annonce dans « L'Indicateur des places » de la « **Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung** » à Zofingue. Tirage garanti de plus de 75,000 exemplaires. Réception des annonces jusqu'au mercredi soir. Retenez bien l'adresse exacte.

Sténo-dactylo

Fabrique d'horlogerie du Vignoble engagerait tout de suite demoiselle capable de tenir la comptabilité et bien au courant des travaux de bureau. — Faire offres avec prétentions sous P 2216 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2216 N

JEUNE FILLE

libérée des écoles pourrait faire apprentissage pour la vente et petits travaux de correspondance S'adresser Epancheurs 4, magasin.

On demande pour entrée immédiate
jeune commissionnaire
S'adresser à « La Jardinière » primeurs, Pourtalès 9.

Apprentissages

Apprenti de commerce
Maison de gros en vins, fromages et denrées coloniales prendrait tout de suite jeune homme intelligent en apprentissage. Hegi & Cie, Les Verrières.

PERDUS

Chien trouvé
le réclamer chez Mme Poirier, rue de l'Etang 1, à Colombier.

AVIS DIVERS

On cherche à placer une
JEUNE FILLE
de 15 ans, dans une petite famille, pour aider au ménage et apprendre la langue française (de préférence chez instituteur ou institutrice). — En échange on accepterait un garçon ou une jeune fille du même âge. Ecrire à M. Bœsiger, Freidorf 3, près Bâle.

Jeune fille fréquentant l'Ecole de commerce cherche
chambre et pension
dans bonne famille. Offres avec prix sous chiffres Kc 6180 Y. à Publicitas, Berne. JH 1501 B

JEUNE FILLE
Zuricoise, 18 ans, sérieuse, tranquille, active, bien élevée, ayant fréquenté l'école supérieure, un peu au courant des travaux du ménage et possédant connaissances primaires du français, accepterait place AU PAIR dans bonne petite famille, pour aider dans le ménage et s'occuper d'enfants. Ecrire sous chiffres Rc 3741 Z à Publicitas, Zurich. JH 3908 Z

On cherche pension pour
JEUNE FILLE
aux études, de préférence chez pasteur ou instituteur. Offres avec prix à **Rudolf Mosse, Z. Z. 2323, Zurich.** JH 21068 Z

PENSION-FAMILLE

Flendruz (Pays d'Enhaut). Prix 7 fr. par jour. Cuisine soignée. Chambres confortables. Demandez prospectus Mme Humbert.

Personne consciencieuse disposant de ses après midi demande des heures de
NETTOYAGES
S'adresser Coq d'Inde 22, 3me.

Bonne pension
éventuellement avec chambres, pour messieurs, près de l'Ecole de commerce.
Demander l'adresse du No 744 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer deux
CHAMBRES MEUBLÉES
pension si on le désire. — A la même adresse on prendrait des enfants en pension. — Mme Buhler-Jacot, Les Grattes.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

Monsieur et Madame Albert FAVRE-BIOLLEY, et leur famille, à Chézard et Nyon, expriment leur vive reconnaissance à tous les parents et amis qui leur ont témoigné, pendant ces jours si douloureux, une si touchante et réconfortante sympathie.

AVIS MÉDICAUX

Georges-Louis PERRET
chirurgien-dentiste
de retour

Docteur vétérinaire
THALMANN
Cernier
DE RETOUR

Nez - Gorge - Oreilles
Dr VUARRAZ
de retour
reçoit tous les jours de 10-12 et de 14-18 h.
Faubourg de l'Hôpital 6

Madame et Monsieur Frédéric MONTBARON-HURNI ont la grande joie d'annoncer à leurs amis et connaissances l'heureuse naissance de leur petite
CLAUDINE-MADELEINE.
Neuchâtel, 10 août 1925.

ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE
LE GARAGE PATTHEY
toujours spécialisé en matière électricité automobile, avise son honorable clientèle, tous les propriétaires d'automobiles et camions, qu'un **électricien-technicien, ancien chef à l'équipement électrique de Paris,** dirige cette branche de son activité. — Montage de nouvelles installations, révisions périodiques, contrôle des accumulateurs, et charge, réparations complètes de toutes magnétos. Travail rapide et consciencieux. —
Prix modiques. *Se recommande.* **Tél. 16**

MESDAMES ! téléphonez au No 16.46
si vous avez DES DUVETS, TRAVERSINS OU OREILLERS SALES, envoyez-les en toute confiance AU CYGNE, à la rue Pourtalès 10, Neuchâtel. Là, on lave la plume ainsi que les taies et, si celles-ci sont usées nous avons un choix immense en toiles d'aberge et coutils, ainsi que plumes et édredons, du meilleur marché au plus cher. - Demandez prospectus et prix-courant. On cherche et porte à domicile.
Maison fondée en 1913. BUSER & FILS

La Page du Foyer

Travaux féminins

DEUX JOLIS COUSSINS

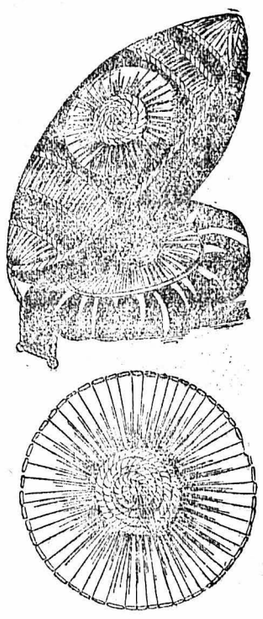

Le style oriental si en vogue actuellement veut que nos demeures aient, pour le moins, une pièce consacrée au repos... Et, quelle est celle d'entre vous qui ne possède l'un de ces divans-lits, où s'amoncellent des coussins à profusion ! Le fait est qu'ils sont bien sympathiques ces objets aux formes souples et soyeuses.

Aussi en ces lignes nous vous en offrons deux, qui pourront ajouter au cachet de la chambre ou du salon le plus moderne. Leur façon si simple d'exécution vous fera bien vite profiter de la première occasion pour les confectionner chères lectrices.

La forme, une fois choisie, recouvrez-la de soie ou de velours noir, que vous garnirez de taffetas plissé bouton d'or. Pour disposer la cocarde du milieu, prenez une bande du tissu jaune, de quinze centimètres de haut. Le rond que vous avez dessiné au préalable aussi légèrement que possible sur le satin doit avoir trente centimètres de diamètre. Pour cela il vous faudra une bande de deux mètres vingt-cinq, le plissé soleil exigeant une fois et demie la longueur du tissu à plat.

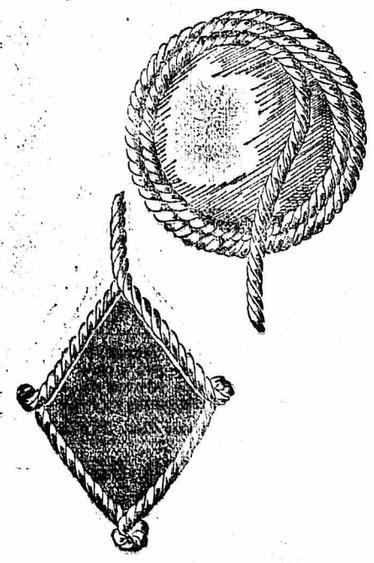

Le centre se déterminera au moyen d'un cabochon de cordelière d'or comme l'indique le dessin ; mais pour lui donner cette forme de macaron, il vous faudra tailler un cercle de bougran de dix centimètres de diamètre, et le recouvrir de ouate maintenue bombée au moyen de quelques points de coton sur les bords. Appliquez-le ensuite, orné déjà de sa cordelière sur la cocarde plissée.

Le modèle allongé, lui, réclame un peu plus de travail par la garniture de ces mêmes bandes plissées, cerclées de cordelières d'or. Les deux glands qui le terminent si originalement se font de la manière suivante : vous découpez deux losanges dans du carton, que vous ouatez des deux côtés, et que vous recouvrez du tissu choisi pour le coussin. La cordelière après les avoir encerclés, les retient fixés à cette gentille création.

Au pied d'un fauteuil, ou sur un canapé, ces deux objets seront plaisants à voir, par leur forme si gracieuse, comme ils seront pratiques de par leurs garnitures simples et peu fragiles, n'est-il pas vrai, chère Madame ?

TRAVAUX D'AMATEURS

(Suite) Voir No du 27 juillet 1925

IMPRESSIONS A LA CUVE

SUR PAPIER. — Il ne nous reste plus qu'à songer au séchage qui est très simple : étalez les feuilles à plat pendant quelques minutes puis, au moyen d'une pince à linge, attachez-les à une corde tendue.

Ces papiers vous permettront non-seulement de préparer des couvertures de livres, mais encore des garnitures de bureau, des enveloppes rares et précieuses, des coffrets à gants, des boîtes à mouchoirs, des écrins. Ils habilleront richement la carcasse d'un abat-jour, et si vous avez eu la précaution d'employer un papier extrêmement mince, vous pouvez encore le coller aux verres d'une fenêtre, les transformant ainsi en vitraux d'une conception originale.

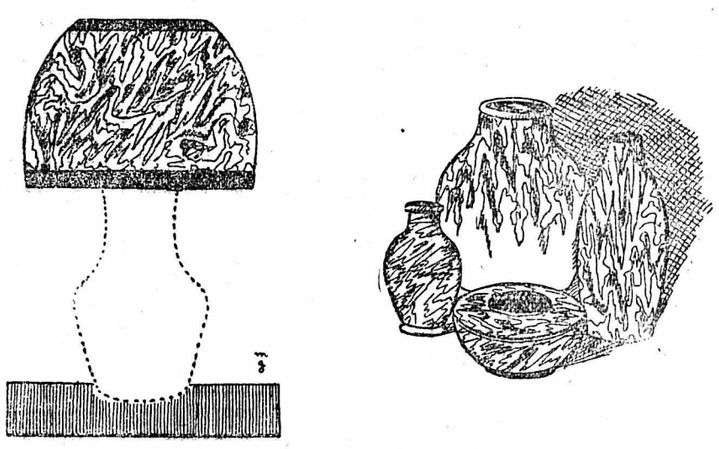

SUR BOIS. — Les encres d'imprimerie se remplacent dans ce cas par des couleurs à l'huile, en tubes, que vous délayez à l'essence minérale en ajoutant quelques gouttes de siccatif de peintre. Avant l'impression, polissez bien le bois avec du papier de verre fin et passez une légère couche de peinture blanche pour imperméabiliser le bois. Au bout de quarante-huit heures, vernissez délicatement à l'alcool.

SUR VERRE. — On se sert pour cette matière de couleurs à l'alcool. Lorsqu'il s'agit d'un objet rond, vase, bouteille, par exemple, faites tourner lentement l'objet sous l'eau afin qu'il soit régulièrement imprimé tout autour. Notre second croquis donne un aperçu de ce qu'on peut réaliser en cet ordre d'idées. En plus des vases et des potiches, vous obtiendrez des séries de flacons pour parfums qui décoreront joliment un cabinet de toilette.

Lorsque vous voyez que tout est parfaitement sec, au bout de quinze minutes environ, passez une couche de vernis à l'alcool.

Le mendiant de Notre-Dame

Le jour de Pâques de l'an de grâce 1480 deux truands résolurent d'exploiter à leur profit la crédulité des gens charitables. L'un passé maître dans l'art de se camoufler en bossu et en paralytique s'installa sous le porche d'une église dédiée à Notre-Dame. On n'avait pas encore vu marmiteux si contrefait. L'autre pénétra doucement dans l'église vêtu en docteur étranger. Il en sortit avec tout le populaire à la fin de la grand'messe.

Les deniers et les liards pleuvaient dans le bonnet du faux infirme. Le prétendu docteur s'approcha du compère et commença de jouer avec lui la comédie dont ils étaient convenus. Tout le monde les entourait et faisait cercle.

— Je puis sur le champ vous rendre droits et ingambe.

— Que me demanderez-vous pour cela ?

— Cent écus !

— Je ne les aurai jamais, hélas !

— Vous resterez donc estropié.

Des murmures s'élevèrent. Refuser la santé à un chrétien faute de quelque argent...

C'est ainsi, dit le fourbe, ma science m'a coûté cher à acquérir j'ai dû aller jusqu'aux Indes demander aux fakirs leurs plus merveilleux secrets.

Les bonnes âmes se consultèrent, on se cotisa. La somme demandée fut empochée par le docteur qui fit des signes cabalistiques et des grimaces en prononçant des mots dans une langue inconnue. L'estropié devait jeter sa béquille et se redresser aussitôt la formule entendue. Il n'en put rien faire. Pour le punir et venger les bons cœurs dupés la Vierge bravée jusqu'au seuil de son temple l'avait condamné à rester bancal et bossu pour le reste de ses jours.

Le faux docteur stupéfait d'un prodige non prévu au programme prit la fuite avec les écus. On le poursuivit. Il fut houspillé de bonne manière et au cours de la bagarre glissa dans le fleuve où il se noya.

Petits amis, reconstituez le faux mendiant en découpant les parties noires du dessin reproduit ci-dessus après les avoir soigneusement collées sur du carton et en les assemblant comme on le fait pour un puzzle ou un jeu de patience.

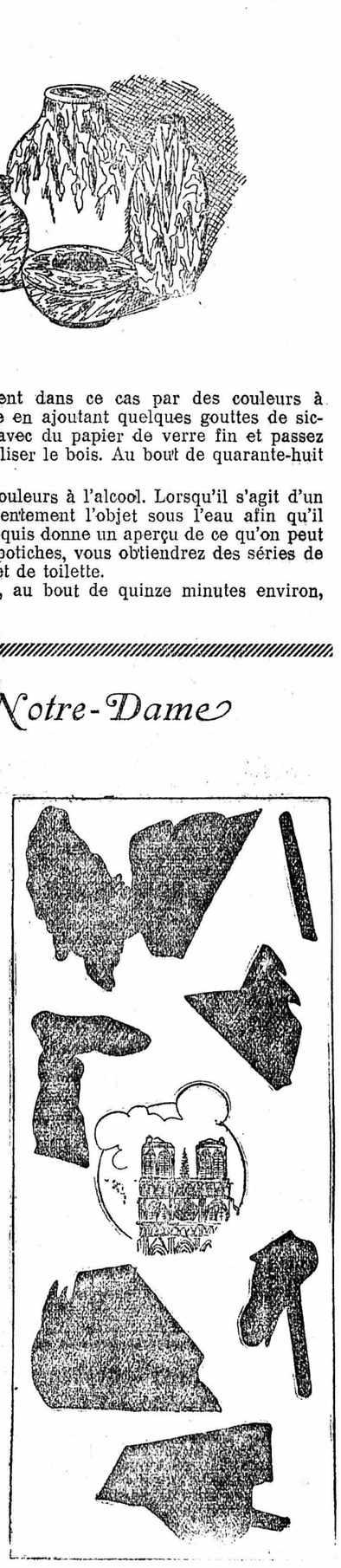

Pour amuser petits et grands

LE BAISER DE LA POUPÉE

Vous entourez une canne de coussins, vous recouvrez ceux-ci d'un vêtement ouvert tel qu'un pardessus, vous surmontez la canne d'un masque et vous vous mettez à genoux, le visage contre celui de la poupée. Vous croisez les bras, vous les passez dans les manches du pardessus, puis vous vous enlacez vous-même de vos propres bras, de manière à pouvoir vous frapper, vous caresser et exécuter maints mouvements fort drôles pour les spectateurs. A ceux-ci qui ne devront pas être assis trop près, il semble absolument que c'est la poupée qui gesticule et que vous, vous n'y êtes pour rien.

Appartement à louer

Le monsieur qui cherche un logement erre dans les rues, le nez en l'air, dévorant les écriteaux du regard, au risque de prendre un torticolis. Il s'arrête devant une maison d'assez belle apparence au-dessus de la porte cochère, se balancent plusieurs écriteaux indiquant des appartements à louer présentement.

Il a déjà visité sans succès sept immeubles.

Il pénètre dans l'allée, frappe discrètement à la porte de la loge du concierge.

Pas de réponse, il frappe plus fort.

Une voix de femme, aigre, sortant de la loge :

— Tendez une minute ! Faudrait peut-être prendre une pleurésie pour ne pas faire attendre monsieur.

Le monsieur, patient. — J'attends, madame, j'attends ; ne vous pressez pas.

La voix aigre. — Tranquillisez-vous.

Après un instant, la concierge, car c'en était une, paraît.

Elle toise le visiteur d'un œil malveillant.

— Qu'est-ce que vous voulez ? demande-t-elle.

Le monsieur se découvrant et très poli. — Pardonnez-moi, madame, de vous déranger, mais je désirerais visiter les appartements à louer.

— Entrez, dit la concierge.

Le monsieur franchit le seuil de la loge ; subitement pris à la gorge par les odeurs diverses qui en émanent, il recule, puis rassemblant son courage, il entre. Un chien hideux, vautré sur un fauteuil Voltaire, pousse des hurlements ; un perroquet, juché sur son perchoir, lance des cris aigus ; dans le fond de la loge, une jeune fille plaque des accords faux sur un piano détraqué.

— Alors, vous voulez louer ? demande la concierge.

Le monsieur. — Je désire avant visiter les appartements.

La concierge. — Qu'est-ce que vous faites ?

Le monsieur. — Soyez certaine, madame, que, si nous nous entendons, je fournirai des références suffisantes. J'occupe une position honorable.

La concierge. — C'est que nous ne voulons que des gens bien. Assoillez-vous et attendez, je vais me coiffer ; j'ai l'air de la femme à Robespierre.

Le monsieur s'asseyant. — J'attendrai, madame. (Désignant le chien qui continue à aboyer.) Oh ! la jolie bête.

La concierge, flattée. — Allons, tais-toi, Quiqui. Il s'appelle Marquis, mais nous l'appelons Quiqui.

Le monsieur. — Très joli, très joli.

La jeune fille chantant en s'accompagnant sur le piano :

Etre simple bibi,
C'est un sale fourbi,
Néanmoins je t'adore,
Mon cher Isidore.

La concierge. — C'est ma fille.

Le monsieur. — Elle chante à ravir.

La concierge. — Tout le monde le dit ; elle se destine au concert.

Le monsieur. — L'avenir est là.

La concierge. — C'est ce que dit son père. Elle a un engagement aux Gaietés-Macabres.

Le monsieur. — Les Gaietés-Macabres ?

La concierge. — C'est au Point-du-Jour ; on ne peut pas débuter sur les boulevards. Elle a pris le répertoire d'Yvette Guilbert ; elle a tout à fait son genre.

Le monsieur. — Vous êtes une heureuse mère.

Le perroquet chantant d'une voix de phonographe :

Quand le cœur a parrrlé.

Le monsieur. — Il parle avec une pureté. C'est un oiseau rare.

La concierge. — Et intelligent !

Le perroquet. — Petite merrre.

La concierge. — C'est l'enfant chéri de sa maman.

Le monsieur. — Il est superbe.

La concierge. — C'est l'enfant gâté de la maison ; tous les locataires le cajolent, lui apportent des friandises. J'ai fini ; si vous voulez, je vais vous montrez l'appartement du troisième.

Le monsieur. — Je vous suis madame.

La concierge, dans l'escalier. — Le propriétaire ne veut pas que l'on crache dans les escaliers.

Le monsieur. — Je ne crache jamais.

La concierge. — Ni que l'on fume.

Le monsieur. — Je ne fume pas.

La concierge. — Autrement, ce ne serait pas la peine d'aller plus loin. Voici l'appartement.

Le monsieur. — Les pièces sont un peu petites.

La concierge. — C'est la mode, monsieur, elles ont un grand avantage.

Le monsieur. — Lequel ?

La concierge. — Elles sont plus faciles à chauffer et avec rien elles sont meublées.

Le monsieur. — C'est que j'ai beaucoup de meubles.

La concierge. — Vous les mettrez à la cave ; il y a de la place.

Le monsieur. — Les cheminées ne fument pas ?

La concierge. — En hiver seulement.

Le monsieur. — Diable !

La concierge. — Vous en serez quitte pour ouvrir les fenêtres.

Le monsieur. — Je n'y avait pas pensé.

La concierge. — Le propriétaire ne veut pas de piano.

Le monsieur. — Je n'en joue pas ; il me semble en avoir aperçu un dans la loge.

La concierge. — Celui de ma fille ; nous, nous en avons le droit ; vous ne voudriez pas nous comparer à de simples locataires.

Le monsieur. — Je ne me le permettrais jamais.

La concierge. — Le propriétaire ne veut pas que l'on plante de nouveaux clous dans les murs ; il faut se servir de ceux qui existent.

Le monsieur. — Mais si cela ne coïncide pas.

La concierge. — Tant pis ! Le propriétaire ne veut pas que l'on ajoute de nouveaux clous.

Le monsieur, résigné. — J'accepte cette condition.

La concierge. — Je dois prévenir monsieur que nous ne voulons pas d'animaux, pas de chiens, pas de chats, pas d'oiseaux.

Le monsieur. — Vous avez un chien.

La concierge. — Quiqui est de la maison, c'est différent.

Le monsieur. — Je possède un caniche, je l'empoisonnerai.

La concierge. — Je vois que l'on pourra s'arranger. Il ne faut pas non plus recevoir trop de monde.

Le monsieur. — Je fermerai ma porte.

La concierge. — Etes-vous marié ?

Le monsieur. — J'ai cet avantage.

La concierge. — Tant pis ! Nous préférons les garçons, je fais leur ménage : c'est dans les conditions.

Le monsieur, gravement. — Je divorcerai.

La concierge. — Alors ce sera parfait. Avez-vous des enfants ? Le propriétaire ne veut pas d'enfants.

Le monsieur, sombre. — J'en ai huit.

La concierge. — Huit ! Il n'y a rien de fait.

Le monsieur, tragiquement, et prenant les mains de la concierge.

— Qu'à cela ne tienne, madame, je les tuerai!

Il dégringole les escaliers.

La concierge se précipitant sur le palier.

— Herminie, ferme la loge, c'est un assassin !

Eugène FOURRIER.

UN PEU D'AMEUBLEMENT

LUMINAIRES EN BOIS

Quoi de plus simple et de plus charmant que les appliques représentées par ces croquis? Leur réalisation ne présente aucune difficulté et leur prix de revient vous semblera très modique. Le premier modèle se taille dans une planchette de hêtre. On place la branche dans l'ovale de l'applique et on la colle à la colle forte. (Figure 1, croquis 2).

Un trou de vrille percé dans l'applique, au-dessus de la branche permettra le passage d'un fil électrique méplat que vous collerez sur le dessus de la branche pour alimenter la bougie en bois imitant la cire. Vous fixerez cette bougie sur la branche au moyen d'un tasseau B. de la grosseur du corps intérieur de la bougie.

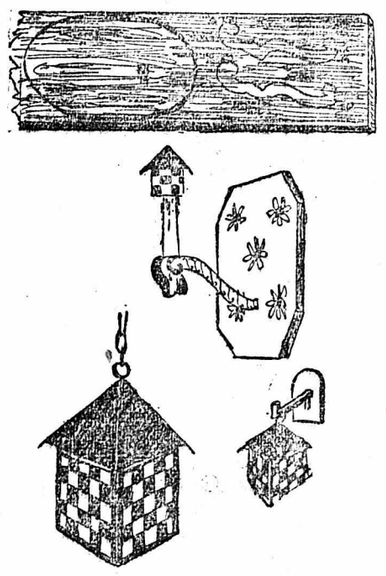

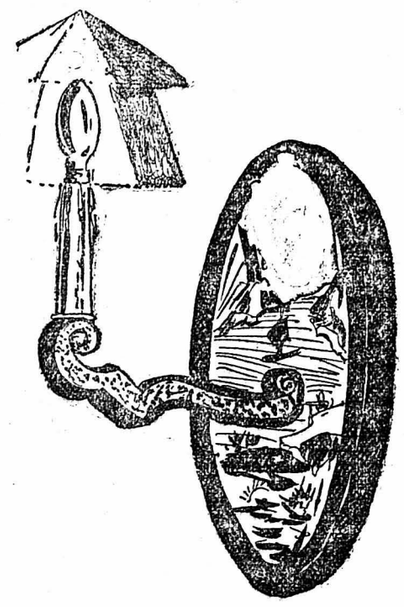

Une fois le montage terminé, polissez soigneusement le bois, peignez-le du ton qui s'harmonisera le mieux avec l'ensemble de la pièce et décorez-le ensuite soit au bronze, soit au bronze aluminium, soit encore à l'aide de la pyrogravure ou de la peinture. Un abat-jour complètera l'heureux effet de ces appliques.

La deuxième figure trouvera tout naturellement sa place dans une pièce rustique. Une applique de chaque côté d'un lit, met deux notes lumineuses agréables. On en peut utiliser deux pour encadrer un miroir, en placer une seule au-dessus de portes basses ou dans une alcôve.

Voici maintenant une lanterne facile à construire, convenant parfaitement pour un vestibule, qui paraîtra tout aussi gentille pendue à une chaîne descendant du plafond, que disposée sur une potence de bois maintenue au mur. La carcasse se composera de baguettes de bois dur clouées les unes sur les autres en assemblage à demi-épaisseur. Le toit, de fil de fer galvanisé et étiré, se tendra de tissu opaque. Un pongée à carreaux rustiques reliera entre elles les baguettes de bois ; pour obtenir un tissu plus ferme et plus transparent, je conseille vivement de le vernir avec un vernis blanc. Le dessous sera creux afin de permettre de poser la lampe électrique à bout de fil.

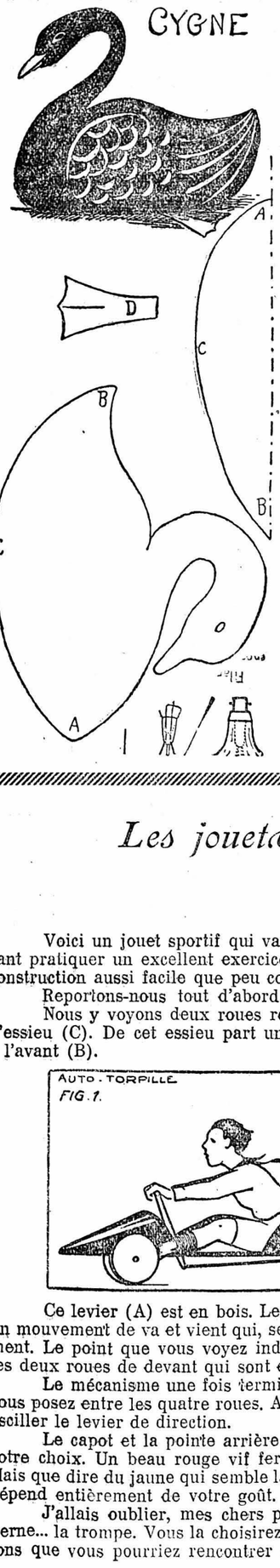

Notre ménagerie

LE CYGNE

Glissant majestueux et calme sur l'eau tranquille du lac, le cygne a fait maintes fois notre émerveillement. Il semble fier, et à juste titre, de son beau plumage parfois blanc, parfois noir, et vous aimez, petite amie, à le voir à votre appel s'approcher de la rive. Il sait du reste que ce n'est pas en vain, car vous lui apportez ce dont il est si friand... quelques bouchées de pain ! Son gros bec, d'un joli ton rouge orangé, s'ouvre avidement pour saisir la gourmandises offerte.

Eh bien, petite lectrice, puisque les évolutions de cet oiseau aquatique vous ont amusée, pourquoi n'en pas faire un vous-même. Inutile d'objecter que vous ne saurez pas, car mes explications vont vous en fournir le moyen. Vous prendrez donc, pour exécuter un cygne noir, du velours de cette couleur, dans lequel vous couperez deux morceaux pour les côtés, un pour le dessous, et cela d'après le schéma joint à ces lignes.

Avant de faire les coutures, vous mettrez un laiton à l'intérieur du cou afin de lui donner la rigidité voulue. Il faudra également appliquer un morceau d'étoffe rouge sur le bec, puis broder les plumes des ailes avec de la soie blanche. Ensuite vous découperez dans un morceau de drap jaune les deux pattes en suivant le dessin portant la lettre D.

Il ne vous reste plus qu'à tout assembler en commençant par votre couture des côtés depuis A jusqu'à B en passant par C. Vous ménagerez une petite ouverture susceptible de vous permettre de bourrer l'intérieur du cygne et vous la fermerez par un point de surjet. Enfin, vous coudrez les pattes.

Et voilà terminé le beau palmipède, orgueil de nos lacs ! Je reviendrai bientôt vers vous, petite amie, et nous exécuterons ensemble un nouvel ouvrage.

Les jouets à faire soi-même

AUTO-TORPILLE

Voici un jouet sportif qui va vous permettre de « faire de la vitesse » tout en vous faisant pratiquer un excellent exercice de gymnastique. Très peu de matériaux suffisent pour sa construction aussi facile que peu coûteuse.

Reportons-nous tout d'abord à la figure 2.

Nous y voyons deux roues reliées entre elles par une manivelle en fer qui sert aussi d'essieu (C). De cet essieu part une barre également en fer, qui va s'accrocher au levier placé à l'avant (B).

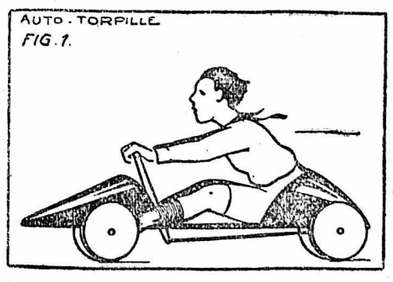

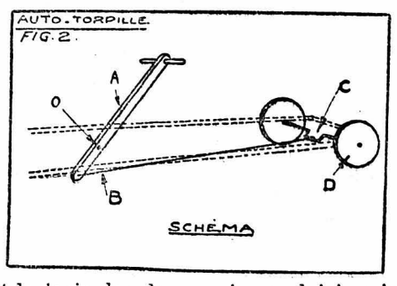

Ce levier (A) est en bois. Le conducteur doit le tenir des deux mains en lui imprimant un mouvement de va et vient qui, se répercutant sur les roues, mettra la machine en mouvement. Le point que vous voyez indiqué par la flèche (O) est l'endroit où doivent être fixées les deux roues de devant qui sont en bois plein, ainsi que celles qui sont placées à l'arrière.

Le mécanisme une fois terminé, vous prenez une étroite planchette pour le châssis que vous posez entre les quatre roues. Ayez soin de pratiquer une encoche à l'avant pour laisser osciller le levier de direction.

Le capot et la pointe arrière de votre auto doivent être en tôle émaillée ou peinte, à votre choix. Un beau rouge vif ferait vraiment très bien. Le vert est également d'un bel effet. Mais que dire du jaune qui semble la couleur la plus sportive... Néanmoins, la tonalité à adopter dépend entièrement de votre goût.

J'allais oublier, mes chers petits amis, le complément indispensable de tout engin moderne... la trompe. Vous la choisirez d'un sonore couac, couac, qui effraiera les imprudents piétons que vous pourriez rencontrer sur votre chemin.

NOUVELLES SPORTIVES

GYMNASTIQUE

Fête cantonale des gymnastes aux nationaux. — La IVme fête cantonale neuchâteloise des gymnastes aux nationaux s'est déroulée dimanche, à Neuchâtel, obtenant un succès considérable.

En voici les premiers résultats :

Neuchâtelois : 1. Jules Huguenin, Le Locle, et Armand Siegenthaler, Fleurier, 97 points 25 ; 2. Raoul Porret, Le Locle, Louis Veuve, Cernier, et Louis Humbert, Saint-Aubin, 96 p. 25 ; 3. Willy Gern, Chaux-de-Fonds Abeille, 95 p. 75; 4. Albert Froidevaux, Marcel Schenk, Hans Mollet, Chaux-de-Fonds Abeille, 95 p. 50 ; 5. Alfred Desaules, Dombresson, 94 p. 25.

Invités : 1. Hans Roth, Berne-Ville et Charles Daing, Morat, 98 points ; 2. Rudolf Zahnd, Berne, et Robert Bourquin, 97 p. 75 ; 3. Reunimann, Madretsch, 96 p. 25 ; 4. Max Zahl, Staefa, 96 p.; 5. Edouard Meistre, Plainpalais, 95 p. 75.

ATHLÉTISME

Les championnats suisses à Bienne. — Voici les principaux résultats des championnats suisses, concours multiples, disputés hier à Bienne et organisés par le Cercle des Sports de cette localité.

Decathlon : 1. Meier, Saint-Gall, 6611 points ; 2. Walicka, Zurich, 5689 p. ; 3. Lüscher, C. S. Lausanne, 5565 ; 4. Schüler, Zurich, 5551 ; 5. Könitz, Zurich, 5402.

Pentathlon : 1. Walicka, Zurich, 3057 points ; 2. Schüler, Zurich, 2876 p. ; 3. Könitz, Zurich, 2721 ; 4. Marti, Zurich, 2595 ; 5. Blaser, Bienne, 2516.

Classement inter-clubs : 1. F. C. Zurich, 15820 points ; 2. Industria, Zurich, 15603 p. ; 3. F. C. Bienne, 15343 ; 4. Gymnastique Bourgeoise, Berne, 14621 ; 5. Olympic, La Chaux-de-Fonds, 13824.

FOOTBALL

Les matches d'hier. — Voici les résultats des matches amicaux joués hier en Suisse : à Saint-Gall, Etoile I, de La Chaux-de-Fonds, bat Brühl I, de Saint-Gall, 4 à 2 ; à Soleure, Soleure I bat La Chaux-de-Fonds I, 8 à 3 ; à Aarau, Saint-Gall I bat Aarau I, 3 à 2 ; à Zurich, Etoile Carouge I bat Blue-Stars I, 3 à 1 ; à Lugano, Lugano I et Lucerne I font match nul, 3 à 3 ; à Fribourg, Fribourg I bat Granges I, 3 à 1 ; à Bâle, Nordstern I, de Bâle, bat Ass. Sportive Strasbourg I, 3 à 2 ; à Genève, Urania Genève I bat Sp.-Club Fribourg en Brisgau I, 4 à 1. Fribourg en Brisgau avait été battu la veille, à Bienne, 7 à 1, par Bienne I.

Séries inférieures. — Au Locle, Le Locle I et La Chaux-de-Fonds pr. font match nul, 1 à 1 ; Gloria I bat Le Parc I, 5 à 0, et Sylva Sports I bat Gloria II, 2 à 1. A Peseux, Cantonal pr. bat Comète I, de Peseux, 3 à 1 ; à Neuchâtel, Cantonal III bat Sport Boys I, de Berne, 4 à 2.

Le tournoi de l'Amical-Béroche F. C., joué hier, à Saint-Aubin, s'est terminé par le classement suivant :

Série B : 1. Couvet Sports I, 6 points ; 2. Boudry I, 5 points ; 3. Amical I, 4 points ; 4. La Reuse Couvet I, 0 point.

Série C : 1. Bôle II, 5 points ; 2. Estavayer I, 4 points ; 3. Amical II, 2 points.

CYCLISME

Le IIme circuit «Edelweiss» s'est disputé hier, au Locle, sur le parcours Le Locle-La Chaux-de-Fonds - Bienne - Neuchâtel - La Tourne - La Chaux-du-Milieu-Le Locle, 130 kilomètres.

En voici les résultats :

1. Paul Mergy, Soyhières, 4 h. 15 m. 30 s. ; 2. Georges Bühler, La Locle, 4 h. 16 m. 55 s. ; 3. Robert Recordon, Yverdon, 4 h. 17 m. 15 s. ; 4. Georges Antenen, Excelsior Chaux-de-Fonds, 4 h. 17 m. 42 s. ; 5. Georges Aellig, Excelsior Chaux-de-Fonds, 4 h. 17 m. 47 s. ; 6. Ferdinand Aellig, Excelsior Chaux-de-Fonds, 4 h. 22 m. 4 s.; 7. A. Baumann, Bienne, 4 h. 25 m. 39 s. ; 8. Joseph Queloz, Excelsior Chaux-de-Fonds, 4 h. 26 m. 5 s. ; 9. Elie Colti, Brigue, 4 h. 27 m. 50 s. ; 10. Louis Pasquier, Yverdon, 4 h. 28 m. 6 s.

Le classement inter-clubs est gagné par le Vélo-Club « Excelsior » de La Chaux-de-Fonds, en 12 h. 57 m. 33 s.

Les championnats du monde à Amsterdam. — Voici les résultats du championnat du monde cycliste vitesse, disputé samedi, à Amsterdam :

Professionnels. — 1re série : 1. Michard (France) ; 2. Ellegaard (Danemark); 2me série: 1. Degraeve (Belgique) ; 2. Spears (Australie) ; 3me série : 1. Kaufmann (Suisse) ; 2. P. Mori; 4me série : 1. Schilles (France) ; 2. G. Leene (Hollande) ; 5me série : 1. van Kempen (Hollande) ; 2. Gottfried (Allemagne) ; 6me série : 1. van Neck (Hollande), walk-over. Poulain (France) a renoncé ; 7me série : 1. Moeskops (Hollande) ; 2. Bailey (Angleterre).

Les repêchages ont été gagnés par Spears, Leene et Bailey.

Pour la catégorie « amateurs », Abegglen (Suisse), éliminé une première fois dans sa série par l'Allemand Oszmella, se fait éliminer définitivement au repêchage par le Danois Hansen. Mermillod, seul en ligne pour sa série, est déclaré vainqueur, mais battu ensuite par l'Allemand Steffes, il est éliminé à son tour.

Les résultats des quarts de finale, demi-finales et finales disputés dimanche dans les épreuves de vitesse du championnat du monde furent les suivants :

Amateurs

Quarts de finale. — 1re série : 1. Leene (Hollande), non placé Galvaing (Fr.). — 2me série : 1. Oszmella (All.), non placé Boiocchi (It.). — 3me série : 1. Mazairac (Holl.), non placé Krewer (All.). — 4me série : 1. Meyer (Holl.), non placé Steffes (All.).

Demi-finales. — 1re série : 1. Meyer (Holl.), non placé Oszmella (All.). — 2me série : 1. Mazairac (Holl.), non placé B. Leene (Holl.) ; une réclamation de Oszmella est rejetée par le jury.

Finale. — Meyer (Holl.), bat Mazairac (Holl.). Pour la troisième place, B. Leene (Holl.) bat Oszmella (All.).

Professionnels

Quarts de finales. — 1re série : 1. Kaufmann (Suisse), non placé Bailey (Angl.). — 2me série: 1. Michard (Fr.), non placé van Neck (Holl). — 3me série : 1. Schilles (Fr.), non placé van Kempen (Holl.). — 4me série : 1. Moeskops (Holl.), non placé Degraeve (Belge).

Demi-finales. — 1re série : 1. Schilles (Fr.), non placé Moeskops (Holl.). — 2me série : 1. Kaufmann (Suisse), non placé Michard (Fr.).

La victoire de Schilles dans sa série est très remarquée. Le sprinter français a couvert les 200 mètres en 13 secondes.

Finale. — Kaufmann (Suisse) bat Schilles (France), et devient champion du monde de vitesse pour 1925 ; pour la troisième place Michard (Fr.), bat Moeskops (Holl.).

MOTOCYCLISME

La course Nyon-Saint-Cergue. — Voici quelques résultats de cette course, disputée hier, et qui intéressent notre région :

Catégorie 175 cmc. amateur. — 1. Cheseaux, sur « Moser » en 18'11"2/10 ; expert. — 1. Divorne, sur « Condor », en 14'31".

250 cmc. amateur. — 1. Nyffeler, sur « Condor », en 14'51"8/10 ; expert. — 1. Wuillemin, sur « Condor », en 13'21".

500 cmc. expert. — 1. Bourquin (Neuchâtel) sur « Douglas », en 11'31"2/10.

Le meilleur temps de la journée a été fait par Alfter, sur « A. J. S. » (350 cmc. expert) et Carmine, sur « Zénith » (1000 cmc. expert) tous deux en 11'29"4/10.

L'inter-clubs est revenu au M. C. Vaudois, 294 points, devant le M. C. Pâquis, Genève 200 points.

Franconi vainqueur en France. — Dimanche à la course de côte de Laffrey, le Suisse Franconi, sur « Motosacoche » a fait le meilleur temps des motos, parcourant la distance en 4'27"2/10.

HOCKEY SUR TERRE

L'assemblée générale de la Ligue suisse. — La L. s. H. T. a tenu ses assises samedi soir, au cercle de l'U. G. S., à la mairie des Eaux-Vives. Etaient représentés : Servette, U. G. S., Varembé, Cercle des sports Lausanne, Lausanne-Sports, Old-Boys, Olten, Grasshoppers, Young-Fellows, Zurich et Champel.

Saint-Gall, Nordstern, Bâle, Young Sprinters, Berne, Freiendamen H.-C. Bâle s'étaient fait excuser.

Les rapports présidentiel, du trésorier et des vérificateurs des comptes ont été adoptés. Les vérificateurs ont demandé la réduction de certains frais.

M. Mundinger, vice-président de la C. T., regrette qu'au cours de la saison écoulée, une meilleure liaison n'ait pas existé entre le C. C. et la C. T., mais ce manque de cohésion s'explique du fait du départ en Colombie du Dr Pessina.

M. Mundinger regrette les critiques formulées lors de la formation nationale, au printemps ; mais il explique le fait par le manque de fonds.

Pour la saison prochaine, le principe des trois régions est maintenu et les matches débuteront le 15 septembre.

Dans la séance de dimanche, Zurich a été désigné comme « vorort » pour la prochaine saison, avec M. Escher, des Grasshoppers, comme président. Celui-ci a fait don de 500 fr. au comité technique pour lui aider à mettre sur pied la meilleure équipe possible pour la rencontre internationale Allemagne-Suisse, au début d'octobre prochain.

Genève a été désigné ensuite comme résidence de la commission technique avec M. Auberson, du Servette H. C. comme président.

Les clubs de Grasshoppers, de Zurich, et Young-Sprinters, de Neuchâtel, ont été admis à jouer en série A la saison prochaine, tandis que les clubs suivants ont été reçus provisoirement : Porrentruy, La Chaux-de-Fonds et Young-Boys, de Berne.

Enfin, la décision prise la saison dernière, par le comité central de ne pas faire terminer le championnat de série A, a été ratifiée.

NATATION

Des records battus. — Au cours des championnats bâlois de natation disputés hier à Bâle, Wyss, des Old-Boys, a battu trois records suisses en même temps qu'il gagnait les épreuves suivantes :

200 mètres brasse, en 3' 7" 8/10 ; 100 mètres nage libre, en 1' 11" 6/10 ; 400 mètres nage libre, en 6' 19" 8/10.

Dans les championnats de France, disputés hier également, trois records français ont été battus. Ce sont les suivants :

100 mètres, dos, par Ducos, en 1' 22" ; 400 mètres, nage libre, par Padou, en 5' 43" 6/10 ; 1000 mètres, dames, par Mlle Leprince, en 18' 12" 6/10.

A Oslo, enfin, le nageur suédois Arne Borg vient d'établir un nouveau record du monde de natation. Il a couvert 1000 mètres en 13' 44".

BOXE

Clément battu à Essen. — Hier, à Essen, le boxeur suisse Clément s'est fait battre par l'Allemand Breitenstaeter, en 10 rounds, aux points. Clément, qui s'en était allé au tapis au quatrième round, s'est récupéré ensuite pour terminer les derniers rounds avec un avantage marqué sur son adversaire. Il n'en a pas moins été déclaré battu, après quoi, il a défié Breitenstaeter pour une revanche en 15 rounds.

Accord complet ?

C'est bien cela : les dépêches ont annoncé qu'entre MM. Briand et Chamberlain l'accord était complet ; ce dont les journaux français se sont abondamment réjouis. Aujourd'hui ils font quelques réserves, en attendant de critiquer demain. Dès longtemps nous sommes habitués à ce rythme ; on peut cependant trouver singulier qu'il se reproduise toujours.

Quand je parle des réserves d'aujourd'hui, il faut encore s'entendre. Elles sont plus ou moins accentuées selon les partis et selon les hommes, elles atténuent à peine la confiance ou masquent mal l'incrédulité ; à moins que l'article soit fait de telle manière qu'il devienne difficile de discerner ce qu'il veut dire.

Voici, par exemple le « Temps » qui, même quand il passe à l'opposition dans la politique intérieure, continue à recevoir sur les affaires étrangères des informations qui lui donnent une autorité incontestée... Son rédacteur politique, dont j'ai peine à comprendre les inconséquences, s'inspire d'un optimisme averti ; il signale les entretiens de Londres comme un succès diplomatique : « Quelques heures de conversation, dit-il, ont suffi à M. Briand et à M. Chamberlain pour mettre au point des questions sur lesquelles on discutait âprement depuis des semaines et des mois ». Sans doute, continua-t-il, les termes du pacte restent dans le vague ; mais personne n'attendait que cette affaire fût réglée dans une entrevue aussi brève. Plus tard, il faudra discuter à fond avec les Allemands ; alors il s'agira de réaliser un accord étroit entre Londres, Paris, Rome et Bruxelles, de sorte qu'aucun malentendu ne puisse subsister. De grands progrès ont été accomplis, affirme-t-il encore ; les thèses françaises et britanniques sont près d'être conciliées ; mais il conclut en ces termes : « Tout dépend, une fois de plus, de la bonne foi et de la bonne volonté de Berlin, et il faudra observer de près comment les milieux politiques d'outre-Rhin et l'opinion allemande en général réagiront en présence des résultats acquis par les entretiens de Londres ».

Qu'est-ce à dire ? Un succès diplomatique a été obtenu, mais il reste à éliminer toutes les possibilités de malentendus entre les puissances autrefois alliées ; un grand pas a été fait vers la conciliation des points de vue, mais tout dépend de la bonne volonté de Berlin ?... Il nous semblait justement que l'accord de Londres devait avoir pour résultat d'empêcher la mauvaise volonté des hommes d'Etat allemands de produire de pernicieux effets. Est-elle vraiment si brillante cette situation diplomatique qui fait dépendre la paix et la stabilité de l'Europe du bon plaisir des vaincus de la grande guerre ?

De nouveau, il faut distinguer. L'accord paraît fait sur le texte de la réponse à l'Allemagne ; bien qu'à en croire le «Daily Telegraph», le projet français est encore exposé à subir diverses modifications « de façon que le gouvernement britannique puisse l'approuver sans réserves »... Mais cet accord était d'autant plus facile à obtenir que la note de M. Briand ne traitait que des points sur lesquels l'entente était à peu près faite entre Paris et Londres : les conditions de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations entre autres. Comme le disait le correspondant de l'agence Havas : «Elle évite de prêter le flanc aux controverses ».

La discussion quant aux termes du pacte n'a été qu'abordée. Comme je le disais dans un précédent article, l'opinion anglaise n'entendait pas plaisanter là-dessus ; elle ne voulait pas d'un accord préalable qui aurait risqué de détruire les excellentes dispositions de l'Allemagne en lui imposant une rédaction toute faite. Sur ce point, pourtant capital, les deux hommes d'Etat n'ont donc pu procéder qu'à un simple « échange de vues ».

Ils ont cherché à définir les circonstances où, l'agression étant « flagrante », la France serait justifiée à prendre immédiatement les armes et pourrait espérer l'appui de l'Angleterre, qui se réserverait pourtant la faculté de juger chaque cas. Ils en ont établi deux sur lesquels il semblait d'ailleurs difficile qu'une discussion pût s'élever : 1. l'invasion de la frontière franco-allemande ; 2. des incursions militaires dans la zone rhénane. D'autres resteront à fixer plus tard. Quant aux cas d'annexion « moins flagrante », les Anglais ont insisté pour que la question fût soumise à l'arbitrage, ce qui n'a plu que médiocrement aux négociateurs français. On affirme que l'accord a été obtenu au moyen d'une « formule » sur laquelle on garde le plus grand secret.

Les affaires les plus délicates, le fonctionnement des traités d'arbitrage entre l'Allemagne et ses voisins de l'est et du sud, les conditions dans lesquelles pourrait se produire une intervention de la France, paraissent avoir été laissées dans l'ombre. Quelques journaux affirment, il est vrai, qu'on a envisagé la possibilité de placer ces accords sous la double garantie de la France et de la Société des nations. Mais ce ne serait que déplacer la question.

Tels sont les principaux résultats de l'entrevue de Londres. Le communiqué officiel qui déclare que l'accord a été réalisé sur la réponse à faire à la note allemande est très réservé quant au reste. Le pacte de sécurité, dit-il, « ne pourra prendre sa forme définitive que lorsque des conversations auront pu s'engager à ce sujet entre représentant de toutes les parties intéressées ; les entretiens de Londres auront grandement contribué à rapprocher l'heure des conversations ultérieures qui doivent permettre d'aboutir à un résultat final ».

Sous quelle forme ces conversations s'ouvriront-elles ? Le gouvernement allemand reste, dit-on, acquis à l'idée que le mieux serait de porter la discussion des problèmes en suspens devant une grande conférence dont les décisions seraient dans la suite soumises à la ratification des parlements. L'opinion anglaise incline dans le même sens. La France va-t-elle se rallier à cette conférence qui lui avait jusqu'ici inspiré de si légitimes inquiétudes ?

L'entrevue de Londres a eu des avantages. Elle a mis fin momentanément à un échange de notes dont il ne pouvait plus rien sortir d'utile ; elle a permis à deux hommes d'Etat, aussi intelligents que bon patriotes, d'échanger leurs opinions sur toutes choses. De pareils entretiens ont eu souvent d'heureux effets sur les rapports entre nations ; il peut en être de même cette fois-ci. Dans les conversations qu'annonce le communiqué, le ministre des affaires étrangères de France peut compter sur la loyauté de son collègue d'Angleterre ; il n'a pas à craindre un de ces brusques revirements que M. Lloyd George avait mis à la mode au grand désespoir de ses alliés.

Mais après ?... Les deux gouvernements se sont-ils mis d'accord sur l'application des articles 42-44 du traité de Versailles qui prévoient le cas où des mesures devraient être prises contre l'Allemagne réfractaire à ses engagements, mais ne les précise pas ? M. Chamberlain pourrait-il, contre l'opinion de son pays, soutenir énergiquement M. Briand si le Reich demande que le Rhin devienne une barrière rigide que nulle force armée ne sera autorisée à franchir ? Et si M. Stresemann et ses agents émettent de nouvelles prétentions et font dépendre l'application sincère du pacte d'éventuelles modifications de frontières ?...

L'entrevue de Londres a laissé tout cela, et d'autres choses encore, dans une troublante incertitude. Après comme avant, l'accord reste à faire.

(« Gazette de Lausanne ».) Edm. R.

POLITIQUE

SOCIÉTÉ DES NATIONS

M. Bergson renonce à sa présidence

Le secrétaire général de la S. d. N. a reçu de M. Henry Bergson, président de la Commission de coopération intellectuelle, une lettre de démission.

Son état de santé a mis M. Bergson dans l'obligation de se retirer.

Le départ de l'illustre écrivain causera de vifs regrets à tous ceux qui, de près ou de loin s'intéressaient à la tâche de la Commission de coopération intellectuelle.

FRANCE

Le cas Varenne
au congrès socialiste français

PARIS, 15 (Havas). — Le parti socialiste unifié S. F. I. O. a commencé son congrès national extraordinaire préparatoire au congrès international qui aura lieu à Marseille la semaine prochaine. On prévoit quatre journées.

Le congrès réglera d'abord le cas Varenne, puis un long débat s'engagera sur les questions de la participation ministérielle et de la politique de soutien.

M. Paul Faure, député de Saône-et-Loire, fait voter une adresse de sympathie au personnel des banques en lutte avec son patronat.

L'ordre du jour réglé, on passe au cas de M. Varenne.

M. Paul Faure explique le débat qui a eu lieu à ce sujet à la C. A. P. (commission administrative du parti) et la décision de celle-ci : M. Varenne n'a pas avisé le parti, n'a demandé aucun avis, aucune autorisation; ce n'est qu'après l'émotion soulevée par sa nomination au poste de gouverneur général de l'Indo-Chine, après le fait accompli, qu'il a adressé une lettre au secrétaire général du parti.

La C. A. P. estime qu'il est impossible de tolérer ce manque de discipline et elle propose de déclarer que la fonction en question est incompatible avec la qualité de membre du parti socialiste.

Une motion Renaudel invite M. Varenne à choisir entre ses fonctions de gouverneur de l'Inde-Chine et le mandat de député socialiste.

Une motion Bracke-Lebas est adoptée par 2095 voix contre 381 à celle de M. Renaudel.

La motion Bracke-Lebas est ainsi conçue :

« Le congrès prend acte de la suite que Varenne a donnée à la décision de la fédération du Puy-de-Dôme lui demandant de choisir entre sa qualité de membre du parti et l'acceptation des fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine. Il constate que Varenne s'est mis hors du parti. »

Dans sa séance de l'après-midi, le congrès a abordé la discussion sur la situation politique et l'action du groupe parlementaire.

M. Renaudel défend le maintien du cartel ; la politique de soutien a vécu, mais l'union des gauches est toujours vivante pour barrer la route au bloc national.

Après avoir condamné la politique du cabinet Painlevé, M. Renaudel se prononce enfin pour la participation des socialistes au pouvoir.

Plusieurs autres orateurs font le procès de la politique du cabinet actuel et principalement de la politique marocaine.

La séance est levée ; elle sera reprise dimanche.

ESPAGNE

Revendications inacceptables

MADRID, 16 (Havas). — La présidence du directoire publie une note sur les négociations de paix avec Abd-el-Krim, disant notamment que chaque fois qu'Abd-el-Krim vint vers les représentants officiels de l'Espagne, en demandant la paix, il trouva toutes les facilités qu'on pouvait lui offrir dans le cadre des accords internationaux, limitant la liberté d'action de l'Espagne.

Toutes ces tentatives échouèrent pourtant, Abd-el-Krim faisant sans doute ses démarches pour gagner du temps.

Les conditions qu'il présenta contenaient des prétentions absurdes, telles que l'indépendance absolue et sans condition du Rif, la remise d'un nombreux matériel de guerre y compris des avions, et de grosses sommes d'argent, sans qu'en échange de ses prétentions inadmissibles Abd-el-Krim offrît aucune garantie pour que cette paix, d'ailleurs impossible, pût être durable et efficace.

L'Espagne, en plein accord avec la France, arrêta les bases dans lesquelles les concessions étaient portées jusqu'à la limite de la générosité, car on accordait à la zone rebelle une autonomie ample et libérale. Les deux gouvernements ont la certitude qu'Abd-el-Krim n'ignore pas ces bases. Mais il persiste dans l'idée de ne discuter aucune condition sans la reconnaissance préalable de l'indépendance du Rif.

Il n'est donc pas possible de négocier sur les conditions posées par le chef rebelle, qui sont contraires aux traités et aux engagements internationaux, dont ni la France, ni l'Espagne ne pourraient s'écarter sans que le problème du Maroc ne soit de nouveau immédiatement posé avec tous ses risques.

Les deux gouvernements, ainsi que l'a dit M. Painlevé, sont certains d'avoir interprété les vœux de leurs peuples en étudiant tous les moyens dans le but d'épargner le sang de leurs soldats. Mais il est impossible de dépasser les limites — ce qui conduirait d'ailleurs à des périls plus grands encore que ceux que la France et l'Espagne tâchent présentement d'éviter.

La note poursuit :

« Nos bras sont ouverts pour accueillir tous ceux qui veulent la paix. Ce n'est pas nous qui voulons continuer la guerre. Nous désirons ardemment la paix et la concorde. Ce sont les partisans du fanatique Abd-el-Krim et lui-même, qui, contre tout principe d'humanité, contraignent leur peuple à une guerre absurde. Elle sera d'ailleurs leur punition, car finalement le Rif sera vaincu. »

CHINE

Protestation japonaise

PÉKIN, 16 (Havas). — La légation japonaise a envoyé au ministre des affaires étrangères chinois une note protestant formellement contre les attaques des grévistes de la filature chino-japonaise de Tien-Tsin du 11 août. La note relate que les machines ont été complètement détruites et qu'un médecin japonais a été sérieusement blessé en soignant des soldats chinois. Elle reconnaît que les autorités chinoises prennent des mesures, mais elle proteste contre les blessures que subirent des sujets japonais.

La note réserve également les droits des Japonais pour réclamer des compensations.

La crise politique en Italie

d'après M. Guglielmo Ferrero

M. Ferrero vient de publier un nouvel ouvrage où l'on trouve notamment un discours prononcé à Milan, au mois de mars dernier, dont l'importance est considérable et qui est destiné à avoir une vaste répercussion, car son but principal est de donner un programme aux oppositions, lit-on dans le « Journal de Genève ».

De même que l'on ne connaît la santé que par la maladie et réciproquement, Ferrero estime que, pour comprendre l'état politiquement morbide de l'Italie actuelle, il faut étudier l'époque de santé politique qui a précédé la guerre. Or, selon lui, le gouvernement de l'Italie jusqu'en 1914, démocratique en apparence, était en fait un compromis entre les deux principes qui s'étaient affrontés en 1848 : démocratie et obligarchie ; il s'est ainsi constitué ce que Ferrero appelle l'«oligarchie des anciens», composée d'une trentaine de hauts fonctionnaires et de parlementaires influents qui, s'appuyant sur la monarchie et la bureaucratie, gouvernaient l'Italie avec le Parlement, mais aussi, au besoin, contre lui : le Parlement contrôlait le gouvernement et le gouvernement le contrôlait ; mais ce compromis était tacite et la masse du pays ne pouvait pas l'apercevoir. Ce système de gouvernement est personnifié par Depresis, Crispi et Giolitti.

Or, d'après Ferrero, l'oligarchie a été peu à peu affaiblie au cours des quinze premières années du siècle par le réveil des classes moyennes et populaires ; la guerre l'a détruite : telle est la vraie révolution que la guerre a produite en Italie.

La guerre a renversé les Hohenzollern et les Habsbourg et a provoqué l'écroulement du système monarchique ; le gouvernement de l'Italie a été ébranlé par la disparition soudaine de l'oligarchie ; mais, comme celle-ci avait gouverné sans jamais paraître, le pays ne s'aperçut pas de sa chute ; il crut qu'il avait encore un gouvernement ; en réalité il n'en avait plus. L'on a dit que la guerre avait renversé une démocratie, rien n'est plus faux ; selon Ferrero, la guerre a, au contraire, abattu une oligarchie assez restreinte.

Après avoir ainsi diagnostiqué historiquement ce mal, l'auteur de « Grandeur et décadence de Rome » a indiqué des remèdes. L'oligarchie et la démocratie formaient les deux arcs d'une ogive ; l'un des deux s'étant écroulé, l'autre n'a pu se maintenir sans appui, et voilà pourquoi il y eut une crise des institutions démocratiques ; les divers parlements italiens n'ont pas été capables d'assumer la fonction directive que leur imposait la chute de l'oligarchie. Or, comme il n'existe en fait que deux sources d'autorité, le principe dynastique et la souveraineté nationale, le premier ayant été détruit, il faut développer le second : c'est le seul remède.

Avant tout, déclare Ferrero, le parlement doit donc être élu librement et loyalement ; c'est la seule garantie de sa légitimité ; ensuite, il doit être capable de gouverner; pour cela il faut éduquer le corps électoral et c'est le rôle des partis ; mais pour que ceux-ci puissent accomplir leur mission, il faut qu'ils soient libres et égaux devant la loi, et qu'aucun d'eux n'aspire à une prépondérance exclusive, c'est pourquoi la démocratie de demain doit être avant tout égalitaire et libérale, alors que l'ancienne oligarchie avait trois visages et était tour à tour réactionnaire, libérale et révolutionnaire. Et M. Ferrero conclut en invoquant la formation d'un parti des classes moyennes, d'esprit résolument démocratique, qui jouera le rôle d'arbitre entre les deux grands partis de masse : le socialiste et le populaire.

ÉTRANGER

Le tamponnement du Lendit. — Le nombre des voyageurs qui ont trouvé la mort dans le tamponnement en gare du Lendit est à l'heure actuelle de six.

Une grève terminée. — A une heure avancée de la nuit, les négociations qui se poursuivaient déjà durant toute la journée de vendredi au ministère du travail, à Londres, ont abouti à un arrangement mettant fin au conflit de l'industrie de la laine qui affectait 220.000 travailleurs de la région ouest du Yorkshire à la suite d'une initiative des patrons qui proposaient une réduction des salaires.

Le travail sera repris lundi aux anciens salaires.

Le typhus en Allemagne. — L'épidémie de typhus qui a éclaté au début de juillet prend des proportions effrayantes. Le nombre des malades, sur une population de 14.000, s'élève déjà à 300. Sur ce chiffre 30 personnes sont déjà décédées. Bien que l'on soit parvenu à enrayer quelque peu le fléau, on se montre toujours pessimiste.

Une extradition demandée. — A Cherbourg, la police a arrêté au départ du paquebot « Berengaria » le nommé Jacques Rosenthal, bijoutier, réclamé par le gouvernement suisse, sous l'inculpation d'escroqueries commises à Bienne.

AVIS TARDIFS

Perdu de Chez-le-Bart à Neuchâtel, une

bague or

(chevallière), avec initiales J. B. La rapporter contre récompense au Cinéma du Théâtre.

Docteur Maurice Bourgeois

Consultations, 2, rue des Poteaux, le mardi et le vendredi de 2 à 3 heures.

Les autres jours, sur rendez-vous, à la Clinique du Chanet. Téléphone 1.47.

Finance - Commerce

Le commerce extérieur suisse en juillet. — Les importations se sont élevées à 205.500.000 francs et les exportations à 158.100.000 francs, d'où un déficit de la balance commerciale de 52.400.000 francs ou 25 ½ %. Le recul de 56.000.000 francs sur le mois précédent peut être attribué presque exclusivement à la diminution du chiffre des exportations en Angleterre, soit 35.000.000 fr. pour la soie et 15.000.000 francs pour l'horlogerie.

Banque commerciale italienne. — Au cours du premier semestre de 1925, cette banque a réalisé un bénéfice net de 35.621.381 lires contre 87.182.638 lires pour 1924 en entier.

Changes. — Cours au 17 août 1925 (8 h.), de la *Banque Cantonale Neuchâteloise* :

	Achat	*Vente*		*Achat*	*Vente*
Paris	23.95	24.20	Milan	18.55	18.70
Londres	25.—	25.05	Berlin	122.30	122.80
New-York	5.13	5.17	Madrid	74.—	74.50
Bruxelles	23.05	23.30	Amsterdam	207.—	207.75

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 15 août 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Bq. Nat. Suisse	—.—	3% Différé	380.—
Soc. de banq. s.	678.—	3½ Féd. 1910	413.—
Comp. d'Escomp.	492.—	4% » 1912-14	—.—
Crédit Suisse	728.— o	6% Electrificat.	—.—
Union fin. genev.	475.—	4½ »	—.—
Wiener Bankv.	—.—	3% Genev. à lots	104.75
Ind. genev. gaz	495.—	4% Genev. 1899	—.—
Gaz Marseille	145.—	3% Frib. 1903	373.—
Fco-Suisse élect.	152.—	6% Autrichien	985.—
Mines Bor. prior.	520.— m	5% V. Genè. 1919	493.—
» » ord. anc.	518.50	4% Lausanne	—.—
Gafsa, part	355.—	Chem. Fco-Suiss.	410.— d
Chocol. P.-C.-K.	209.50	3% Jougne-Eclé.	380.— d
Nestlé	216.— m	3½% Jura-Simp.	380.— o
Caoutch. S. fin.	59.50	5% Bolivia Ray	286.—
Motor-Colombus	802.—	6% Paris-Orléans	883.—
Obligations		5% Cr. f. Vaud.	474.—
3% Fédéral 1903	—.—	6% Argentin. céd.	93.75
5½ » 1922	—.—	4% Bq. hp. Suède	—.—
5% » 1924	—.—	Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
4% » 1922	—.—	4% » Stock	415.—
3½ Ch. féd. A. K.	825.50	4% Fco-S. élect.	345.50 m
		4½ Totis c. hong.	430.—
		Danube-Save	—.—

Reprise générale des changes (sauf Stockholm et Oslo) ; Espagne surtout monte de 28 ¾ c. Bourse de samedi, peu animée, quelques valeurs seulement retiennent l'attention. Sur 24 actions : 11 en hausse (Comptoir, Financière, Chocolats, Caoutchoucs, Columbus acheté surtout fin septembre) ; 8 en baisse (Hispano, Bor, Gardy 3 ¾ — ¼) .

CINÉMA DU THÉATRE

Ce soir et demain

PRIX RÉDUITS

LES FEMMES DANGEREUSES

avec Norma Talmadge

CORS

Bien exiger

Corricide blanc ROSANIS

(Nom et marque déposés)

Toutes pharmacies et drog.

Verrues, durillons, callosités Prix : fr. 1.25

SUISSE

BERNE. — Aux Rouges-Terres, près Bémont, un vol de 450 francs avait été commis, il y a quelques années, dans une chambre qui servait de dortoir aux ouvriers occupés à la construction de la nouvelle route. La police de Saignelégier fit une enquête ; elle arrêta même un ouvrier, nommé Desbrosse, que la victime du vol dénonçait comme coupable. Mais tout finit par un non-lieu et Desbrosse reçut 50 fr. d'indemnité.

Ces jours derniers, à la suite de scandale public provoqué par les époux M., garde-bétail sur la route de Montfaucon, la police incarcérait la douce moitié de M. dans les prisons du chef-lieu. Furieuse d'être séparée de son seigneur et maître, elle interpella les gendarmes : « Ah ! vous me mettez au clou, seule, et bien, mon vieux y viendra aussi. C'est lui qui a volé les 450 francs aux Rouges-Terres. »

Questionné, M. n'avait plus qu'à avouer son forfait en donnant tous les détails de son aventure. Et maintenant, les deux tourtereaux roucoulent à nouveau sous le même toit.

BALE-CAMPAGNE. — Un ouvrier de Birsfelden, travaillant au dehors, avait emporté son dîner avec lui. Lorsqu'il voulut prendre son repas, il fut très grièvement piqué par des guêpes qui s'étaient introduites dans un morceau de pain. L'ouvrier qui ressentait de très vives douleurs dans la bouche a dû être transporté à l'hôpital pour y recevoir les soins du médecin.

GLARIS. — Les forces motrices saint-galloises et appenzelloises, qui viennent d'obtenir l'autorisation d'exploiter le Muttensee tiennent à disposer également des forces hydrauliques du Limmenbach, ainsi que de celles de la Linth, de Fanbach à Tierfeld. Dans une conférence entre une délégation des forces motrices et le gouvernement glaronnais, un accord a été réalisé sur tous les points. Une usine centrale groupant les trois forces motrices sera créée à Tierfeld, dont la production annuelle s'élèvera de 70 à 80 millions de kwh. Le canton de Glaris aura droit à disposer du courant électrique pour la somme de 7 centimes.

FRIBOURG. — Jeudi, un détenu du nom de Gottfried Vœgeli, âgé de 27 ans, sans profession, s'est évadé du pénitencier cantonal de Thorberg. Vœgeli a pris la clef des champs alors qu'il était occupé en plein air. C'est un dangereux récidiviste, spécialiste du vol. Il a déjà été condamné à plus d'une reprise pour vol, simple et qualifié, et tentative de vol. Il purgeait actuellement une peine de plus d'un an. Vœgeli est de taille moyenne, mais de constitution robuste.

Il a filé en compagnie d'un jeune homme, enfermé à Thorberg, nommé Werner Aebi, manœuvre, 22 ans. Celui-ci subissait dans le pénitencier une peine d'un an, aussi pour vol qualifié.

— A Fribourg, le jeune Louis Gendre, apprenti ferblantier, âgé de 19 ans, s'est noyé samedi soir dans la Sarine en se baignant.

VAUD. — Le directeur de l'un des hôtels de Château-d'Oex ayant constaté la disparition, dans une chambre de son établissement d'une montre-bracelet en or, s'empressa d'aviser le poste de gendarmerie de Château-d'Oex ; une enquête rapidement menée par le caporal Burnat l'amena à s'assurer du jardinier de l'hôtel, un Neuchâtelois de 17 ans, qui fut amené au poste et qui, adroitement « cuisiné » finit par avouer s'être emparé du bijou et l'avoir dissimulé derrière la croisée de la lucarne de sa chambre, où en effet il a été retrouvé. Le jeune voleur a été incarcéré dans les prisons du district de Château-d'Oex.

— Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malandrins, probablement les mêmes qui ont opéré dans la nuit du 9 au 10, à la gare d'Aigle, ont pénétré, après avoir brisé une vitre, dans les bureaux de la gare de Bex. Ils ont ouvert des tiroirs et tenté de faire sauter le coffre-fort ; mais ils n'y ont rien trouvé.

— Un incendie, dont la cause n'est pas établie mais que l'on attribue à l'imprudence d'un fumeur, a détruit, dans la nuit de vendredi 14 au samedi 15, à 23 h. 30, au Rosey (Monts de Corsier) une meule de quarante quintaux de foin, récolté en 1924, non assuré, qui se trouvait au bas de la route.

— Samedi après midi, M. Manigley, employé au Crédit foncier vaudois, à Lausanne, se baignait sur la plage de Préverenges. Pris sans doute de congestion, il coula à pic. Par bonheur, il avait été vu par M. Pache, pêcheur à Morges, et Roger Bovay, de Lausanne, qui s'empressèrent à son secours.

Arrivée à la place de l'accident, les deux sauveurs aperçurent M. Manigley qui était sans connaissance au fond de l'eau. M. Pache plongea aussitôt et ramena la victime qui fut transportée sur la plage. Un médecin pratiqua la respiration artificielle et eut la joie de rappeler M. Manigley à la vie.

GENÈVE, — Samedi, vers 17 heures, le douanier Maurice Ecuyer se baignait au Creux-de-Genthod, lorsque s'étant imprudemment éloigné de la rive — il ne sait pas nager — il coula à pic. Un jeune homme de 17 ans, Louis Prélat, fils du garde rural de Genthod, s'aperçut du danger et nagea rapidement vers le baigneur en péril ; il le ramena évanoui sur la berge. Appelé en hâte, un médecin pratiqua la respiration artificielle. Après une demi-heure d'efforts, le douanier reprenait ses sens. Peu après, on le conduisait en auto à son poste, à Vireloup.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER. — M. Numa Robert-Welti, de La Chaux-de-Fonds, en vacances à Estavayer, faisait mercredi soir, sur une barque à voile, une promenade en compagnie de son gendre et d'un homme du port faisant fonction de batelier. A dix-huit heures et demie, la barque se trouvait au milieu du lac, entre Estavayer et Saint-Aubin. Le joran se leva tout à coup et coucha la voile. La barque se retourna et les trois occupants furent jetés à l'eau. Ils purent se raccrocher à la coque du bateau. Pendant une bonne heure ils restèrent dans cette périlleuse position. Le joran qui soufflait très fort, empêchait d'entendre leurs cris d'appel.

C'est Mme Robert-Welti, postée sur la rive, qui aperçut, grâce à ses lunettes d'approche, le danger que couraient son mari et ses deux compagnons. Elle donna l'alarme et aussitôt des pêcheurs vinrent à leur secours. A vingt-deux heures, ils étaient déposés sains et saufs sur la rive d'Estavayer.

MORAT. — Vendredi, vers 17 heures, un grave accident se produisit à l'angle de la propriété du château de Courgevaux. Un jeune homme de 23 ans, Auguste Vuillemin, rentrant à bicyclette chez lui, dans une ferme située en dehors du vilage, sur la route de Fribourg, et tenant sa gauche pour mieux pouvoir faire le contour, se jeta sous l'automobile d'un architecte de Fribourg, qui se rendait à Morat. Le choc fut si violent que le jeune homme eut le crâne littéralement enfoncé et de nombreuses blessures à la face et au ventre.

Chose incompréhensible, il garda toute sa connaissance et put indiquer son nom au personnel de l'hôpital du Bon Vouloir, à Meyriez, où il fut transporté. A 21 h. 15 il rendait le dernier soupir.

Ajoutons qu'au tournant fatal, un haut mur bordant la route masque celle-ci.

CANTON

La fin du cours de répétition du régiment neuchâtelois. — Le cours de répétition du régiment neuchâtelois s'est terminé samedi matin, dans la cour inférieure de la caserne, à Colombier.

Les trois bataillons étant rassemblés, le lieutenant-colonel Edmond Sunier prononça un discours à la fois de clôture et d'adieux (c'est la dernière année qu'il commandait le régiment). Voici, en résumé ses paroles :

« Soldats du 8me régiment ! Pour la dernière fois, j'ai l'honneur de présider à la cérémonie de la remise des drapeaux. Pendant cinq ans, j'ai commandé le régiment neuchâtelois ; nous avons durant cette période, fait de bon travail. Les soldats se sont montrés à la hauteur de leur tâche ; leurs supérieurs se plaisent à leur rendre ce témoignage.

» Il faut être prêt, toujours prêt et, à l'exemple des hommes mobilisés en 1914 et lors de la grève générale, savoir faire le moment venu, le sacrifice de sa vie, en disant comme eux: « Ça ne fait rien, c'est pour le pays » !

Le colonel Sunier exhorte ses troupes à l'accomplissement du devoir, puis, se tournant vers les drapeaux, il s'écrie :

« Et vous, drapeaux du 8me régiment ! vous allez regagner votre arsenal ; puissiez-vous y jouir d'un séjour pacifique et n'en sortir jamais que pour conduire le régiment au cours de répétition! Drapeaux du 8me régiment, adieu! »

Après le départ des drapeaux, le régimentier met une fois encore ses hommes à « fixe ». Il dit, bien fort, et avec une grosse émotion dans la voix : « 8me régiment, adieu », puis commande : « Rompez vos rangs ! »

NOIRAIGUE. — On annonce la mort de M. Charles Jacot-Guillarmod, ingénieur topographe, une autorité en matière de topographie, enlevé subitement à sa famille, quelques semaines après son cousin, le docteur J. Jacot-Guillarmod, le célèbre explorateur.

LA SAGNE. — Un grand incendie a éclaté samedi matin, à 2h. 15, à la Corbatière, dans la maison du restaurant Geisler, situé au bord de la route. Le nouveau propriétaire de cet établissement, qui n'exploite son commerce que depuis le printemps, avait fait le nécessaire pour préparer le pain qu'il devait vendre à la kermesse organisée par les Armes-Réunies. La pâte était en pleine cuisson lorsqu'à 2 heures du matin, se déchaîna l'incendie. Le feu se développa rapidement et avec une telle violence qu'on ne put sauver que quelques porcs. Tous les meubles ont été la proie des flammes. Le poulailler fut également complètement détruit.

Aussitôt que l'on aperçut l'incendie, l'alarme fut donnée et l'on sonna même le tocsin. Des secours parvinrent tout de suite et bientôt les deux pompes de la Sagne et de Sagne-Crêt arrivaient également. Le capitaine Vuille et le chef de premiers secours, le capitaine Liechti de La Chaux-de-Fonds offrirent de venir en aide aux sinistrés et même de conduire à la Corbatière la pompe-automobile de La Chaux-de-Fonds. Mais on s'aperçut bien vite que cette aide ne serait d'aucune utilité, du fait que l'eau manquait presque totalement. Il y en avait juste une petite quantité qui permit de protéger deux maisons voisine, une grange à l'est et une petite à l'ouest couverte de bardeaux. Les mesures de protection ont été favorisées en quelque sorte par le temps très calme qui régnait cette nuit.

Devant la rapidité de l'incendie il fut inutile de songer à préserver la moindre partie de la maison. A 4 heures la grande majorité des pompiers furent licenciés. On laissa néanmoins quelques hommes de piquet.

Du bâtiment incendié, il ne reste qu'un amas de pierres calcinées, les murs s'étant totalement écroulés. La maison et le mobilier étaient assurés.

Un détail très touchant et qui est tout en faveur de l'intelligence des bêtes est à signaler, lit-on dans l'« Impartial ». La chatte de la maison sinistrée s'est échappée au plus fort de l'incendie en emportant son petit. On la retrouva plus tard dans le pâturage du Communal, en compagnie de son rejeton. Ce dernier avait été sauvé in-extremis, puisque une partie de son pelage était déjà roussie. Voilà un bel exemple d'amour maternel chez les bêtes.

On ne connaît pas les causes du sinistre.

LA CHAUX-DE-FONDS. — En voulant dégager sa faux de l'endroit où elle était accrochée, M. Péquignot fils, des Brennetets, a reçu cette dernière sur le bras. L'instrument lui fit une profonde blessure, qui nécessita son transport immédiat à l'hôpital. Là on fit immédiatement les points de suture permettant de refermer la plaie. Heureusement seuls les muscles sont lésés. Les tendons sont intacts. La victime s'en tirera avec quelques jours de repos forcé.

— Le conseil de rédaction de l'« Effort » a désigné comme deuxième rédacteur de ce journal M. Rodo Mahert, actuellement rédacteur du journal « Le Jura Bernois ». M. René Baume occupera le poste de rédacteur en chef de l'« Effort ».

— Samedi, peu après 10 heures, un ouvrier de la fabrique Schild, rue du Parc 137, était occupé à la trempe de pièces d'acier. Après les avoir sorties de l'huile, il les plongeait dans un récipient de benzine pour les nettoyer. Dans un local contigu à l'atelier, on faisait une lessive et, par suite de la chaleur, une fenêtre reliant les deux locaux était restée ouverte. Un courant d'air ayant attiré la flamme d'un chalumeau qui se trouvait à proximité, une violente explosion se produisit. L'ouvrier fut blessé aux bras et toutes les fenêtres et portes volèrent en éclats.

Le chef de la police accourut en side-car, en compagnie d'agents munis d'extincteurs. Quelques instants plus tard arrivaient sur place les pompiers de la ville. Grâce à la diligence des secours, le feu fut maîtrisé à 11 h. 15.

NEUCHATEL

Un vélo contre une auto. — Samedi, à 18 heures et quart, à la Croisée du Vauseyon, M. Tuyau, de Peseux, revenant de Valangin à vélo, alla se jeter violemment contre une petite auto, conduite par M. Moser, de Saint-Aubin, qui descendait de Peseux en tenant sa droite.

M. Tuyau, qui perdait beaucoup de sang, a été relevé et transporté dans une épicerie voisine, où il reçut les premiers soins par une jeune fille du quartier. Un médecin, mandé par téléphone, après avoir examiné le blessé qui souffrait de deux grandes plaies à la tête, le fit transporter en taxi à l'hôpital Pourtalès.

L'automobiliste, lui, a été blessé, mais heureusement moins sérieusement, au-dessus de l'œil gauche, par des débris d'une glace que le choc brisa. Le vélo a la roue avant faussée.

POLITIQUE

Aux congrès socialiste français

PARIS, 16 (Havas). — M. Doley parle en faveur du cartel, « mais avec des garanties ».

M. Montbard (Seine) demande une politique, non de soutien, mais de participation réelle.

M. Pressemane, député de la Haute-Vienne, dit que le cartel est mort, mais que ce ne sont pas les socialistes qui l'ont tué, ce sont leurs alliés. M. Painlevé fait de la politique de droite. La politique de soutien est bien finie. Ou M. Painlevé tombera à la rentrée, ou l'on aura un ministère de concentration et il restera avec une majorité de droite. De toute façon, le parti socialiste doit reprendre son rôle de parti d'opposition ; il ne représente qu'une minorité dans le pays ; et l'on ne gouverne pas contre l'opinion publique ; quand les socialistes seront plus forts, ils pourront peut-être, sinon prendre le pouvoir, du moins y participer.

M. Wlatz (Seine), se déclare pour le soutien.

M. Léon Blum déclare qu'il est incontestable que le cabinet Painlevé est très différent de celui de M. Herriot et que les socialistes doivent accentuer leur séparation avec le gouvernement actuel ; mais il n'est pas démontré que la politique de soutien soit définitivement impossible, ni que la participation ministérielle soit nécessaire.

Les socialistes doivent attendre l'heure où ils auront la majorité, et, libres d'agir selon leur volonté, alors ils pourront peut-être accepter la collaboration d'une minorité bourgeoise.

M. Blum a conclu en invitant le congrès à ne pas prendre, à ce sujet, une décision susceptible de rompre l'union du parti.

Le calme est rétabli chez les Druses

MARSEILLES, 16 (Havas). — Le paquebot « Cordilière » a quitté Beyrouth le 9 août. A cette date, le calme le plus complet règnait en Syrie et au Liban.

Ceux des Djebel-Druses, qui, redoutant le châtiment, s'étaient réfugiés en Transjordanie, ont dû repasser la frontière, les autorités anglaises ayant envoyé des auto-mitrailleuses pour les refouler.

On signale aussi la présence dans le Hauran de réfugiés francophiles du Djebel-Druse.

Onze condamnations à mort

ANGORA, 16 (Havas). — Le tribunal de l'indépendance a rendu son arrêt dans le procès Tarkat Salahie. Onze inculpés, convaincus d'avoir favorisé l'invasion étrangère et la restauration théocratique par la préparation et l'extension de l'insurrection des villayets orientaux, ont été condamnés à mort. Huit autres inculpés ont été condamnés à 5 ans de travaux forcés, sept à 11 ans et six à 15 ans de la même peine. Trente-six inculpés ont été acquittés.

NOUVELLES DIVERSES

Tombé du train. — Un conducteur du train de Waldenbourg, alors que le train se trouvait entre les stations d'Altmarkt et Bubendorf, passait d'un vagon à l'autre lorsqu'il tomba et fut pris sous un des vagons. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital cantonal de Liestal.

Chute mortelle. — A Schleitheim (Schaffhouse), M. Johann Wanner, cultivateur, 54 ans, monté sur un char, chargeait des gerbes lorsque, pris d'une attaque, il fit une chute sur le sol et se brisa la colonne vertébrale. Il a succombé dans la nuit.

Un léopard au bois de Boulogne. — On mande de Paris qu'un léopard s'est échappé, dimanche matin, du Jardin d'acclimatation. Il est pourchassé depuis la nuit dans les forêts et dans les fourrés du bois de Boulogne par une trentaine d'agents armés de revolvers et par des chiens policiers lancés sur sa trace.

Les accidents de chemin de fer. — On mande de Vienne que, par suite d'une erreur d'aiguillage, un tamponnement s'est produit près de Graz, entre deux trains de voyageurs. Une trentaine de personnes ont été tuées ou blessées.

Les inondations en Corée. — Des télégrammes de Séoul annoncent qu'un pont provisoire sur le Kanko a été détruit par les inondations et que les communications entre Séoul et Censan sont interrompues. Douze cents maisons ont été envahies par les eaux. L'inondation est maintenant en décroissance.

Collision au large de Marseille. — Deux cargos, le « Saint-Marc » et le « Merville » sont entrés en collision dans les parages de la pointe de l'Ile d'If à quelques milles au large de Marseille. Le « Saint-Marc » a coulé et le « Merville » s'est échoué. On annonce 11 manquants.

Les grands raids aériens. — Un télégramme annonce que Pinedo a accompli la dernière étape de son raid australien : du cap nord à la péninsule d'York. L'aviateur franchira en une seule étape, le détroit de Torrès pour arriver en Nouvelle Guinée, d'où il se dirigera sur les Philippines.

La police cambriolée. — Entre neuf et dix heures, jeudi soir, on a fait, à la préfecture de police de Paris, une stupéfiante constatation.

Le bureau des objets trouvés avait été cambriolé. Et il avait été cambriolé par un homme — ou par plusieurs — qui savaient très bien où étaient les choses précieuses que renferme le local administratif qu'ils visitaient.

On ne connaîtra qu'aujourd'hui le montant du vol. Mais, d'ores et déjà, on a pu établir que les malfaiteurs s'étaient emparés de titres et de billets de banque, négligeant les bons de la Défense nationale, dont un grand sac était rempli.

Dédié à la Société protectrice des animaux

(De notre corresp. de Zurich)

L'on a souvent déjà raconté des faits touchants qui montrent jusqu'à quel point certains animaux s'attachent aux personnes qui les ont bien traités. Aujourd'hui même, je lis dans un journal une petite information consacrée à un brave « toutou » que son propriétaire se vit obligé d'expédier par chemin de fer d'Arosa à Aarau. Soigneusement empaqueté, notre chien est transporté à la gare ; mais il ne l'entend pas de cette oreille. Non loin de Coire, près de St-Pierre, il réussit à sortir de sa prison, saute hors du fourgon postal par une fenêtre... et s'en vient dare-dare rejoindre, à Arosa, ses amis qui n'en croyaient pas leurs yeux.

Mais il y a mieux, le héros de l'aventure étant, cette fois-ci, un simple chat. Votre correspondant a le privilège de vivre sous le même toit qu'une belle chatte tigrée, recueillie dans la rue l'hiver dernier, au moment des grands froids, et qui s'en venait timidement chercher sa maigre pitance dans les environs. Depuis plusieurs mois, paraît-il, cette bestiole, abandonnée, errait au hasard, et personne ne savait d'où elle venait ni à qui elle pouvait avoir appartenu. Suffit qu'émue de pitié la dame de céans adopta l'animal, qui manifesta immédiatement une reconnaissance touchante. Il est arrivé, par exemple, que tout le monde s'étant absenté pour deux ou trois jours, — à Pâques, notamment, — il a bien fallu confier à quelqu'un la dite chatte ; celle-ci, cependant, a refusé toute nourriture, a saisi la première occasion pour s'esquiver, a sauté sur le toit, d'où, en suivant le chéneau, elle a gagné le balcon de ses nouveaux maîtres ; tous les moyens employés pour la faire sortir de là sont demeurés inutiles. Avec un miaulement de joie, la bête s'est précipitée dans la chambre lorsque, revenus au logis, ses propriétaires ont ouvert la porte du balcon.

... Puis est venu le printemps. Comme toute chatte qui se respecte, la nôtre a apporté un beau jour des petits chats, dont l'un a été gardé; rien de plus joli, dès lors, que de voir les ébats de la mère et de sa fille, qui ont causé la joie de toute la maisonnée. Mais l'affaire s'est compliquée singulièrement à l'époque des grandes vacances; car, que faire de ces deux chattes? Impossible de les confier à quelqu'un des environs, parce que la mère n'eût pas tardé à prendre la poudre d'escampette et à revenir à son point de départ. Dans ces conditions, il ne restait qu'une solution : expédier à la campagne les deux pensionnaires, chez des parents qui en prendraient soin jusqu'à la fin des vacances.

Aussitôt dit que fait. Les deux chats sont enfermés dans une « prison » ad hoc, et en route pour la gare, avec comme première étape Zurich-Aarau. Cela se passe le matin. Mais, ô surprise ! lorsqu'à Aarau, dans le courant de l'après-midi, l'on vérifie le contenu du colis, l'on constate avec stupeur que la grande chatte a disparu ; ne reste plus dans la caissette que le jeune chat, qui miaule éperduement dès qu'il reconnaît la voix de sa propriétaire. L'on s'informe à droite et à gauche, mais personne ne sait rien ni n'a remarqué quoi que ce soit d'anormal. L'animal manquant a-t-il été volé, ou a-t-il réussi à s'échapper ? Mystère.

Lendemain matin, à 5 heures. Devant la porte du logement, à Zurich, un chat miaule, infatigable. L'on ouvre, et la chatte, car c'est bien elle, de pénétrer à l'intérieur, exténuée, harassée, couverte de poussière ; quelques lampées de lait, puis elle s'étend pour ne plus bouger jusqu'au soir. Le brave animal avait donc réussi à retrouver son logis ; mais d'où était-il venu, et comment avait-il pu se libérer ? C'est ce que je serais bien embarrassé de vous dire. Dans tous les cas, l'état dans lequel il se trouvait permettrait de conclure qu'il doit avoir fait une longue route. Quoi qu'il en soit, une telle fidélité de la part d'un chat mérite d'être relevée.

J'ajoute que cette même chatte a une manière assez inattendue, ici et là, de se faire remarquer lorsqu'elle est derrière la porte et qu'elle voudrait entrer : elle frappe tout simplement à coups de tête jusqu'à ce qu'attiré par le bruit, quelqu'un aille ouvrir. Je crois que la chose est assez curieuse pour qu'elle puisse être signalée.

A la montagne

Accident mortel au Fisistock. — On mande de Kandersteg au « Berner Tagblatt » que Mme Hochstaedtler, de Francfort s/Main, qui avait entrepris en compagnie de son mari l'ascension des Fisistöcke, a fait, dimanche à 4 heures de l'après-midi, une chute mortelle. Une colonne de secours s'est rendue sur les lieux de l'accident et le corps de la victime a été transporté dans un chalet de berger à Fisialp.

Le glacier rend sa victime. — On a retrouvé dimanche, pris dans la glace, le cadavre de M. Peter Gertsch, qui avait été victime d'un accident l'été dernier sur le glacier supérieur de Grindelwald, en dessous de la cabane Lory.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

M. Painlevé se rendra à Genève

PARIS, 17. (Havas.) — « L'Ère Nouvelle » confirme que M. Painlevé présidera la délégation qui représentera la France, le mois prochain, à la 6me assemblée de la Société des nations.

Les Druses ont fait la paix avec la France

LONDRES, 17. (Havas.) — On mande de Jérusalem au « Daily Mail » que la paix aurait été rétablie entre la France et les Druses. Les conditions de paix ne sont pas exactement connues. Il est certain, ajoute la dépêche que les rebelles payeraient de fortes amendes. De leur côté, les Français accorderaient une large amnistie aux fauteurs des désordres.

Deux accidents de montagne dans les Alpes françaises

GRENOBLE, 17. (Havas.) — On signale deux accidents de montagne survenus hier.

Le premier s'est produit dans le massif de la Meije, au col des Egrins, où six alpinistes ont fait une chute de 50 mètres dans un précipice par suite de la rupture de la corde qui les liait. On croit qu'ils sont tous morts, mais les détails manquent.

Le second accident s'est produit au Petit-Mont-Blanc, dans le massif de la Vanoise, où une dame en villégiature à Pralognan, en Savoie, a fait une chute mortelle. Son cadavre a été retrouvé.

Tempêtes meurtrières en Russie

LONDRES, 17. (Havas.) — Le « Daily Express » apprend de Moscou que des tempêtes d'une violence extrême ont causé des dégâts considérables dans de nombreuses parties de la Russie. Plus de 15 personnes auraient péri.

Cours du 17 août 1925, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Chèque	Demande	Offre
Paris	23.95	24.20
Londres	25.—	25.05
Milan	18.50	18.70
Bruxelles	23.05	23.35
New-York	5.13	5.17
Berlin	122.35	122.85
Vienne le mill.	72.25	73.—
Amsterdam	207.—	208.—
Madrid	74.—	74.60
Stockholm	138.—	139.—
Copenhague	117.50	118.50
Oslo	94.50	95.50
Prague	15.20	15.35

Il fut bon fils et frère.
Son souvenir restera gravé dans nos cœurs !

Madame veuve Elise Maurer-Düscher ;
Monsieur et Madame Alferd Maurer-Sydler et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Paul Rod-Maurer et leurs enfants ;
Mademoiselle Marguerite Maurer ;
Sœur Louise Maurer ;
Monsieur Henri Maurer ;
Monsieur et Madame Louis Charpin-Düscher, à Genève ;
Monsieur et Madame Butikofer-Düscher, à Liestal ;
Monsieur et Madame Schlaeppi-Düscher et leurs enfants, au Landeron ;
Monsieur et Madame Kung-Düscher et leur enfant, au Landeron ;
Mademoiselle Hélène Düscher, au Landeron ;
ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin,

Monsieur Ernest MAURER
mécanicien C. F. F.

qu'Il a plu à Dieu de reprendra à Lui, ce matin, à l'âge de 41 ans, après une courte maladie, vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 15 août 1925.

Il est là-haut, nous nous courbons, ô Père
Car mieux que nous Tu sais ce qu'il nous faut.
Le pèlerin a fini sa carrière.
Il n'est point là, sous cette froide terre
Il est à-haut, Il est là-haut.

L'ensevelissement aura lieu lundi 17 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Cassardes 14 a.

La famille affligée ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Charles Jacot Guillarmod ;
Madame et Monsieur Charles Tonkin-Jacot Guillarmod et leurs enfants ;
Monsieur Louis Jacot Guillarmod, en Chine ;
Monsieur Georges Jacot Guillarmod, à Vevey ;
Monsieur et Madame Edouard Jacot Guillarmod et leurs enfants, à Manathès (Afrique du Sud) ;
et les familles alliées,
font part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles JACOT-GUILLARMOD
ingénieur-topographe

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et parent enlevé subitement à leur affection, à Noiraigue, à l'âge de 57 ans.

Vevey, le 15 août 1925.

L'enterrement aura lieu, au cimetière de Rochefort, lundi 17 août courant, à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
L. WASSERFALLEN
NEUCHATEL
TÉLÉPH. 108

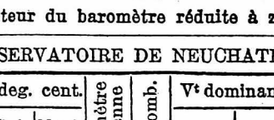

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.
Concessionnaire exclusif de la ville pour les enterrements dans la circonscription communale.
Concessionnaire de la Société de crémation.
Formalités et démarches

Bulletin météorologique - Août 1925

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
15	20.4	12.6	26.7	722.9		var.	faible	clair
16	19.2	13.8	26.0	723.9		»	»	»

15. Brume sur le lac le matin.
16. Brume sur le lac le matin. Assez forte bise l'après-midi.
17. 7 h. ½ : Temp. : 14.3 Vent : E. Ciel : clair

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.

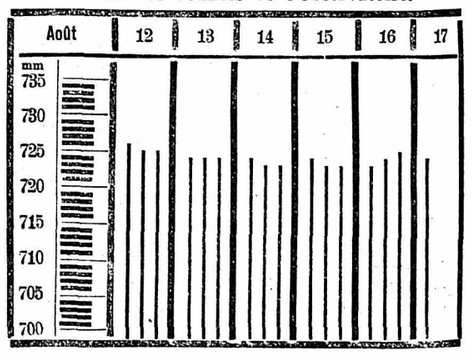

Niveau du lac : 16 août, 429.75
17 août, 429.74

Température de l'eau : 21°

Bulletin météor. des C. F. F. 17 août à 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+12	Tr. b. tps.	Calme.
543	Berne	+10	»	»
587	Coire	+12	»	»
1543	Davos	+ 7	»	»
632	Fribourg	+10	»	»
394	Genève	+15	»	»
475	Glaris	+ 9	»	»
1109	Göschenen	+12	»	»
566	Interlaken	+15	»	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 9	»	»
450	Lausanne	+16	»	»
208	Locarno	+19	Couvert.	»
276	Lugano	+19	»	»
439	Lucerne	+12	Tr. b. tps.	»
398	Montreux	+17	»	»
482	Neuchâtel	+14	»	»
505	Ragatz	+16	»	»
673	Saint-Gall	+11	»	»
1856	Saint-Moritz	+10	»	»
407	Schaffhouse	+10	Nébuleux.	
537	Sierre			
562	Thoune	+12	Tr. b. tps.	
389	Vevey	+14	»	
1609	Zermatt	+10	»	
410	Zurich	+11	»	Bise.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.